



UN ENFANT PAR LA MAIN

Ensemble, agissons
pour leurs droits

Membre de
ChildFund Alliance

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Sommaire

Le mot du président	2
Mission, vision, valeurs	4
Les chiffres clés	6
2024 : une année en rétrospective pour les droits de l'enfant	8
Nos réalisations dans le monde	12
Dans nos pays d'intervention directe	13
Dans les pays d'intervention indirecte de l'alliance	24
Le plaidoyer en France	30
La communication	32
Nos soutiens	34
Nos marraines et parrains	34
Nos partenaires mécènes	35
Nos partenaires institutionnels	36
Nos bienfaiteurs	37
Notre réseau de bénévoles	38
Les femmes et les hommes d'Un Enfant par la Main	40
Nos collectifs et réseaux	43
Rapport financier	44
Préambule	44
Synthèse	44
Revenus globaux et dépenses en 2024	44
Ressources collectées en 2024	45
Présentation détaillée des comptes annuels	45
Le compte de résultat	47
Le compte d'emploi annuel des ressources auprès du public	48
Le compte de résultat par origine et destination	49
En conclusion	51

Cette publication se base sur :

- des formulations neutres (ex. : *présidence* plutôt que *président*) ;
- des noms et adjectifs épiciènes (ex. : *responsable* plutôt que *chef*) ;
- le dédoublement des mots (ex. : *donateurs* et *donatrices*) en respectant l'ordre alphabétique pour leur citation ;
- l'accord de proximité avec le dernier nom, qu'il soit féminin ou masculin, singulier ou pluriel ;
- l'utilisation du point médian pour le féminin de certains mots (ex. : un-e filleul-e).

Quelques petits changements d'habitude et des techniques de rédaction simples et concrètes permettent de mieux écrire, lire, voir et comprendre le monde et les sociétés dans leur diversité.

LE MOT DU

Chères marraines, chers parrains, chers donateurs et donatrices, chers adhérent-e-s, chers partenaires et chers ami-e-s,

C'est avec grand plaisir que je vous retrouve cette année encore pour vous présenter notre rapport d'activité 2024. Mais un mot sur cette année 2025, qui aura une saveur particulière pour notre association. Nous fêterons nos 35 ans et, au-delà de l'aspect festif que nous souhaitons donner à cet événement, ce sera l'occasion de contempler avec fierté le chemin parcouru.

Depuis 1990, nous avons contribué à l'éducation et à la santé de dizaines de milliers d'enfants, pour les voir devenir des adultes autonomes et responsables ; nous avons développé des programmes d'activités générant des revenus pour leurs parents et les communautés dans lesquelles ils vivent. Ainsi, grâce à vos parrainages, vos dons et vos subventions, ce sont près de 80 millions d'euros qui auront été engagés sur nos terrains d'intervention au cours de ces 35 dernières années, bénéficiant ainsi à des centaines de milliers de personnes, essentiellement en zones rurales. C'est en effet dans la durée que nous devons mesurer notre impact et c'est pourquoi votre fidélité est essentielle.

Un engagement qui représenterait, à titre d'exemple :

- le parrainage de 60 000 enfants tout au long de ces années ;
- ou la construction et l'équipement de plus de 6 600 salles de classe ;
- ou encore plus de 13 000 citernes familiales ou près de 7 000 bassins communautaires ;
- ou bien plus de 5 000 centres de santé construits et équipés.

2024 aura vu se concrétiser espoirs, succès et inquiétudes pour Un Enfant par la Main.



PRÉSIDENT



Au chapitre des inquiétudes, un contexte national et international instable qui génère une grande prudence aussi bien de la part du grand public que des bailleurs privés et institutionnels. Les enquêtes sur la générosité des Français confirment que si le nombre de donateurs reste stable, leur don moyen a tendance à diminuer. Sur le plan institutionnel, les contraintes budgétaires ont provoqué une baisse de l'aide au développement de l'AFD de plus de 30 %, et le budget de l'État 2025 aggravera encore cette tendance. Un Enfant par la Main a vu ses ressources baisser en 2024, l'érosion du nombre de parrainages se poursuivant lentement.

Au chapitre des succès, notre premier programme à Madagascar cofinancé par l'AFD, nommé SALAMA, est consacré à la lutte contre la malnutrition, en mettant en avant notre savoir-faire dans le développement de cantines scolaires à large échelle, le soutien à une agriculture résiliente, l'accès à l'eau et la mobilisation communautaire autour des droits des enfants. Il se déploiera entre 2024 et 2027.

À Madagascar toujours, sur notre programme Mitsiry, vingt-trois salles de classe, deux terrains multisports et six blocs sanitaires ont été construits dans six établissements, soixante-dix enseignants formés et un centre de santé flambant neuf a été inauguré.

Enfin, je souhaiterais citer notre nouveau programme au Cambodge, en partenariat avec Child-Fund Cambodge, qui vise à mettre en place un accompagnement pérenne de protection des enfants dans les zones rurales en mobilisant, autour des enfants, les parents, les éducateurs et les autorités. Je vous laisse découvrir dans ce rapport, nos nombreuses autres réalisations en 2024.



Au chapitre des espoirs, malgré une actualité 2024 dramatique, je souhaite citer Haïti : en effet, nous avons continué à maintenir nos activités scolaires dans la chaîne des Matheux, dans un contexte dégradé, grâce à une équipe certes réduite, mais secondée par des partenaires solides. Le programme Salagnac a lui aussi été impacté mais dans une moindre mesure, la région sud étant relativement préservée. C'est l'occasion pour moi de tirer un coup de chapeau à nos équipes locales.

Plus qu'un espoir, c'est une volonté stratégique pour une vision 2030 qui nous a guidés tout au long de 2024, afin de prendre en compte les évolutions du monde, les profondes mutations du secteur de la solidarité internationale et de la philanthropie.

Sur le plan financier, l'exercice 2024 a déçu nos attentes en matière de ressources (-4,7 % par rapport à 2023) et les efforts consentis sur le développement stratégique se traduisent certes par un exercice déficitaire (-1,9 %) mais aussi par le quasi-maintien du montant de nos missions sociales par rapport à l'année dernière. En d'autres termes, malgré quelques vents contraires, nous maintenons un haut niveau d'investissement sur nos programmes, soit plus des trois quarts de nos ressources. Avec un bilan en augmentation, une trésorerie et des fonds propres très satisfaisants, notre solidité financière n'est pas entamée.

Comme chaque année, je vous remercie chaleureusement de nous avoir accompagnés en 2024 : marraines et parrains, donateurs et donatrices, bénévoles et bailleurs, salarié-e-s du siège et des pays, les enfants auront encore besoin de vous en 2025 et au-delà. Votre confiance et votre fidélité nous honorent.

ALAIN GIBERT



MISSION, VISION, VALEURS



NOTRE MISSION

Un Enfant par la Main a pour mission de soutenir et d'accompagner les enfants en situation de pauvreté et de vulnérabilité en Asie, en Afrique, en Amérique centrale et en Amérique latine, ainsi que leur famille, grâce à des programmes de développement.

Un Enfant par la Main vise à créer un environnement où les enfants peuvent grandir en bonne santé, éduqués et protégés, tout en renforçant les capacités des communautés pour un développement durable et autonome.

NOTRE VISION

La vision d'Un Enfant par la Main pour garantir les droits des enfants repose sur plusieurs principes fondamentaux. Cette vision vise à créer un environnement où tous les enfants peuvent grandir en bonne santé, éduqués, protégés et épanouis.

- Assurer que chaque enfant ait accès à une éducation de qualité, adaptée à ses besoins et à son environnement.
- Garantir que les enfants bénéficient de soins de santé adéquats et d'une nutrition suffisante pour leur développement physique et mental.
- Promouvoir et protéger les droits des enfants en les mettant à l'abri de toute forme de violence, d'exploitation et de maltraitance. L'association travaille à renforcer les systèmes de protection de l'enfance, à sensibiliser les communautés et à fournir un soutien psychosocial aux enfants victimes de violences.

- Encourager la participation active des enfants dans les décisions qui les concernent, en leur donnant une voix et en respectant leur droit à l'expression.
- Travailler avec les communautés locales pour renforcer leurs capacités à soutenir et à protéger les enfants.
- Lutter contre toutes les formes de discrimination et promouvoir l'égalité des chances pour tous les enfants, indépendamment de leur sexe, origine ethnique, condition sociale ou handicap. L'association s'efforce de créer des environnements inclusifs et équitables.

Un Enfant par la Main s'attèle à garantir les droits des enfants et de créer un monde où chaque enfant peut grandir en sécurité, en bonne santé, éduqué et épanoui.





NOS VALEURS

Des valeurs fortes rassemblent les membres de ChildFund Alliance, la gouvernance, les délégué-e-s, les bénévoles et les salarié-e-s d'Un Enfant par la Main, et nourrissent leur engagement.

SOLIDARITÉ

Créer ce lien qui permet à des enfants et leur entourage d'accéder progressivement à leur autonomie.

RESPECT

Le respect des droits de l'enfant, des cultures locales est fondamental. L'association veille à respecter la dignité des bénéficiaires et à agir en accord avec les valeurs et traditions des communautés locales.

ENGAGEMENT

L'association s'engage durablement auprès des enfants et des communautés. Cet engagement se traduit par des actions concrètes et pérennes pour garantir un impact positif à long terme.

RESPONSABILITÉ

La responsabilité envers les enfants et les donateurs et donatrices est au cœur de l'action de l'association. Elle s'efforce d'utiliser les ressources de manière efficace et responsable pour maximiser l'impact de ses projets. Responsabiliser les acteurs locaux et veiller à l'impact durable de nos actions en totale transparence.

ÉCOUTE

Être proche à la fois des enfants pour bien comprendre leurs besoins, et de nos donateurs et donatrices pour leur permettre de s'impliquer.

TRANSPARENCE

La transparence dans la gestion des fonds et des projets est essentielle. Un Enfant par la Main informe régulièrement les marraines, parrains, donateurs et donatrices de l'utilisation des fonds ainsi que des progrès réalisés sur le terrain.

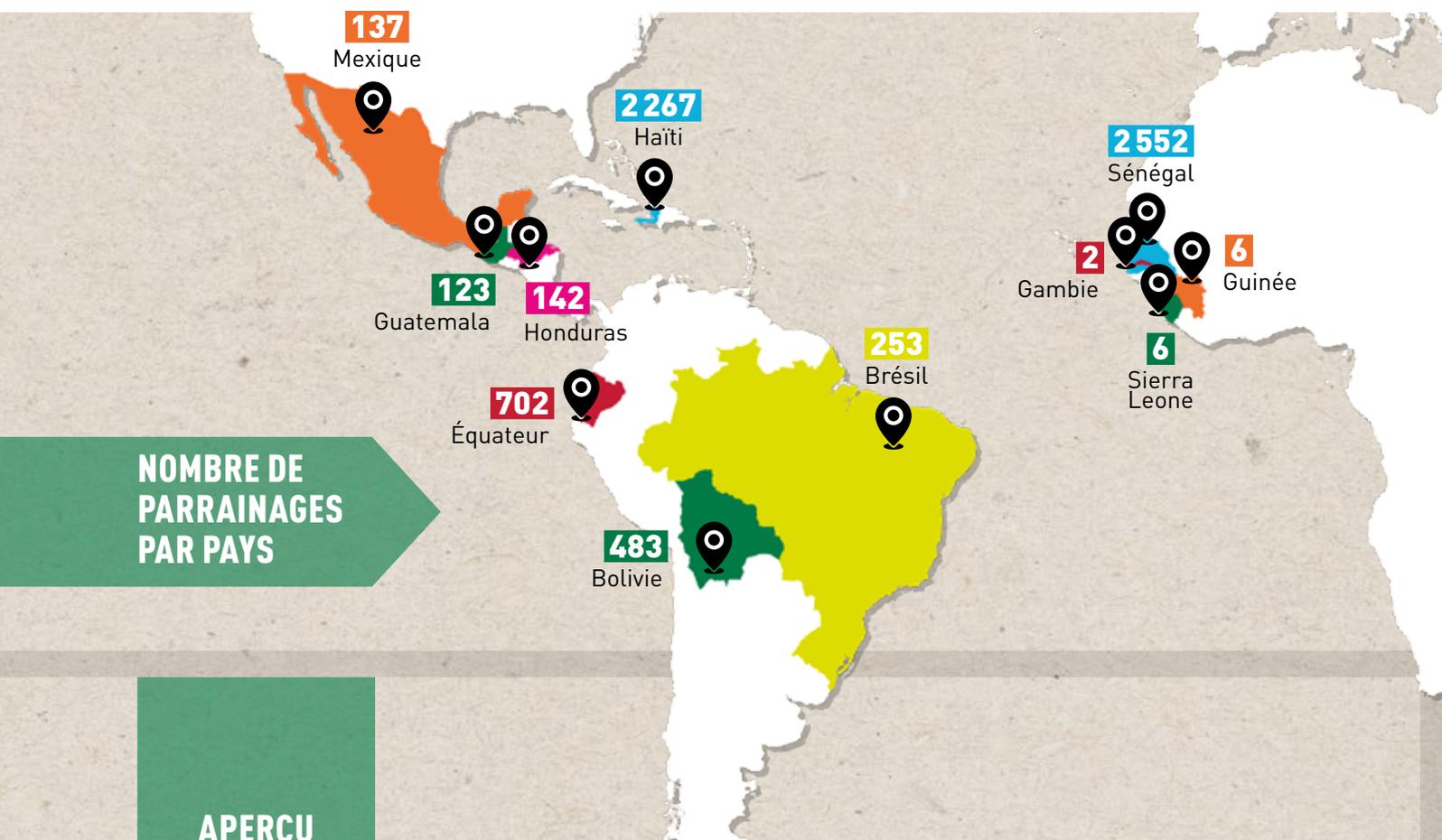
CONFIANCE

Nouer un véritable rapport de confiance vis-à-vis des donateurs, donatrices, collaborateurs, collaboratrices et des populations locales.

Ces valeurs permettent à Un Enfant par la Main de mener ses actions avec intégrité, de renforcer la confiance des donateurs, donatrices et des bénéficiaires, et de promouvoir un développement humain durable et respectueux des droits de l'enfant.

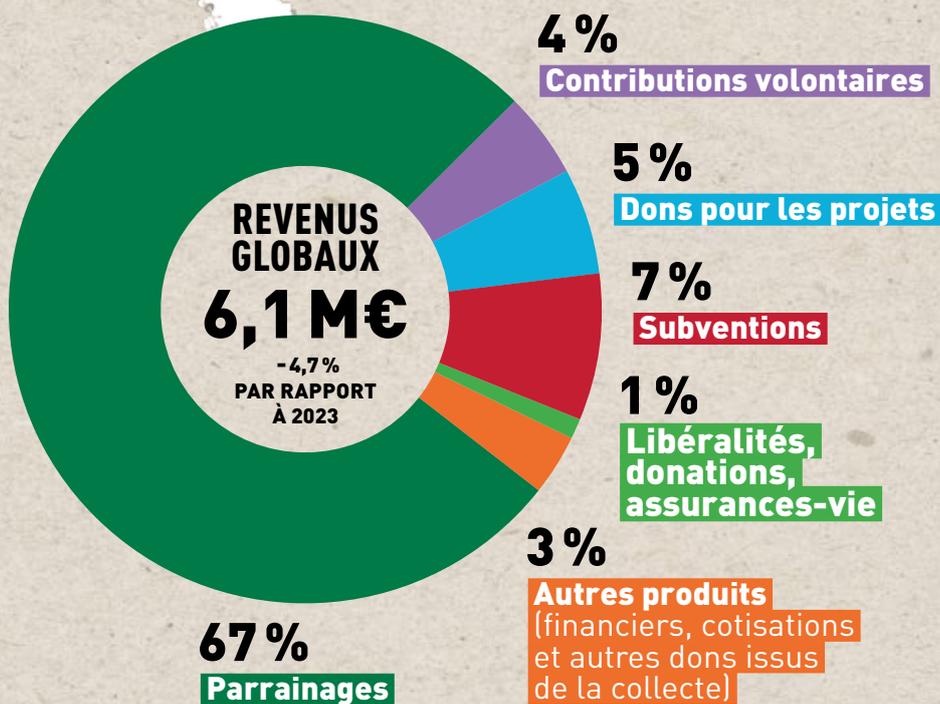


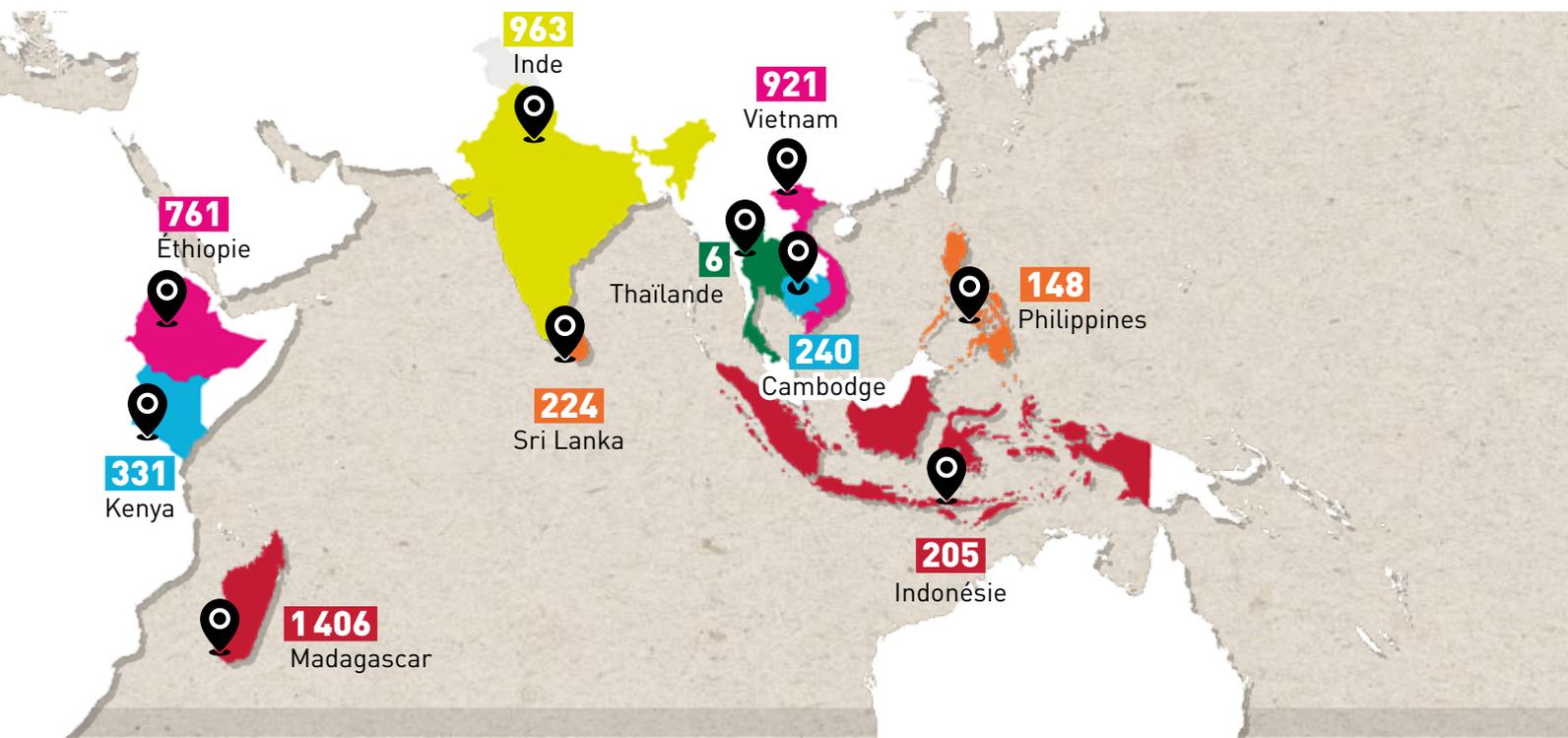
LES CHIFFRES CLÉS



NOMBRE DE PARRAINAGES PAR PAYS

APERÇU FINANCIER 2024





21
pays dans
lesquels
on est actifs



11
partenaires/membres
de l'alliance



1 659
donateurs et
donatrices



11 878
enfants
parrainés



6 408
filles parrainées



5 470
garçons parrainés



10 461
marraines et parrains



58
projets financés



2024 : UNE ANNÉE EN POUR LES DROITS DE

En Haïti, la situation sociopolitique complexe a nécessité des ajustements afin de préserver et renforcer notre présence sur le terrain.

Malgré ces défis, l'année 2024 a été marquée par la poursuite de la mise en œuvre de nos programmes, permettant ainsi de continuer à accompagner les enfants et leur famille.

À Madagascar, bien qu'aucun cyclone ou tempête majeure n'ait été enregistré en 2024, de fortes pluies et des intempéries ont tout de même affecté la scolarité des enfants ainsi que les activités agricoles. Malgré ces conditions climatiques difficiles, nous avons poursuivi nos actions avec détermination, afin de continuer à faire progresser la réalisation des droits de l'enfant dans nos zones d'intervention.

Dès janvier, un partenariat a été signé avec Inter Aide, pour nous accompagner dans la mise en œuvre de nos actions sur la chaîne des Matheux en Haïti.

En parallèle, à Madagascar, le programme Mitsiry a lancé un diagnostic des besoins en renforcement de compétences des enseignants, marquant ainsi le début d'une réflexion approfondie sur les priorités éducatives.

Le mois de mars a vu le lancement de chantiers de construction de six salles de classe à Madagascar, confirmant notre engagement pour améliorer les conditions d'apprentissage des enfants.

janvier
2024

février
2024

mars
2024

avril
2024

En février, nous avons poursuivi nos efforts en faisant un état des lieux des ouvrages hydrauliques construits depuis 10 ans dans la Chaîne des Matheux en Haïti.

En avril, deux chargés de suivi du programme Tambahra à Madagascar ont été recrutés.



RÉTROSPECTIVE L'ENFANT

En mai, nous avons franchi une étape importante avec la signature d'un partenariat avec Iteca sur la chaîne des Matheux, et le lancement d'un diagnostic territorial sur les droits de l'enfant à Salagnac, en Haïti. Ces actions renforcent notre engagement en faveur de la protection et de l'autonomisation des communautés.

mai
2024

À Madagascar, dans le programme Mitsiry, nous avons lancé la construction de vingt-trois salles de classe, deux terrains multisports, six blocs sanitaires et un centre de santé, contribuant ainsi à améliorer les infrastructures éducatives et sanitaires locales. Par ailleurs, le programme Tambatra a officiellement démarré ses cantines scolaires, garantissant un accès à une alimentation équilibrée pour de nombreux enfants.

FLASH INFO Une première avec l'AFD : Le projet SALAMA transforme la lutte contre la malnutrition à Madagascar !

Le projet SALAMA (Sécurité alimentaire pour les enfants par l'appui à l'agriculture à Madagascar) est le tout premier projet financé par l'Agence française de développement (AFD) pour lutter contre la malnutrition infantile à Madagascar. Doté d'un budget total de 864 000 € sur trois ans, dont 510 000 € financés par l'AFD, ce projet constitue une réelle opportunité pour améliorer de façon durable les conditions de vie des enfants et des familles rurales dans les communes d'Antanetibe, Mahazaza et Fihaonana.

Un engagement global pour une alimentation saine et durable :

- cantines scolaires : 1 900 enfants bénéficient de repas équilibrés ;
- accès à l'eau et à l'hygiène : infrastructures sanitaires et forages installés dans les écoles ;
- soutien aux agriculteurs : 890 producteurs formés pour développer une agriculture plus résiliente ;
- mobilisation des communautés : sensibilisation aux droits des enfants et à la sécurité alimentaire.

Un projet qui change la donne : SALAMA va bien au-delà d'une aide ponctuelle.

Il met en place des solutions pérennes et intégrées, combinant éducation, agriculture et santé, pour assurer un avenir où chaque enfant grandit en bonne santé, avec un accès garanti à une alimentation équilibrée.





En juin, nos collègues de Madagascar ont visité notre siège à Nogent-sur-Marne. Une occasion précieuse d'échanger avec les équipes. À cette même période, nous avons également accueilli à Nogent, le Gafe, partenaire local du projet Renouveau du centre de développement rural de Salagnac en Haïti, pour faire le point ensemble sur les avancées sur le terrain.

Le mois d'août a été marqué par l'acquisition de six-cents kits scolaires pour préparer la rentrée des enfants, ainsi que par la formation des enseignants de la chaîne des Matheux en Haïti.

juin
2024

juillet
2024

août
2024

septembre
2024

En juillet, nous avons accueilli Agathe Lo Presti, nouvelle cheffe de mission pour Haïti, qui exercera ses fonctions depuis la France. Ce mois a également marqué le lancement de la phase deux du projet Renouveau, avec l'AFD. Enfin, nous avons contribué à la sensibilisation aux droits des enfants en enregistrant un mooc dédié.

En septembre, nous avons réalisé un diagnostic sur les droits de l'enfant dans les communes d'Antanetibe Mahazaza et Fihaonana, où se déroule le programme Vahatra.



En octobre, à Mitsiry (Madagascar), nous avons recruté une assistante administrative et financière, un renfort précieux qui nous permettra de mieux structurer nos opérations et de suivre de près nos engagements. Parallèlement, nous avons lancé un diagnostic essentiel en collaboration avec Ecpat, sur la lutte contre le mariage des enfants. Ce projet, qui vise à mieux comprendre la situation et à identifier les actions à mener, représente un engagement fort pour défendre les droits des enfants et lutter contre les pratiques néfastes.

Dans cette dynamique, nous avons également obtenu, pour la 1^{re} fois, le cofinancement du projet SALAMA par l'Agence française de développement, qui vise à renforcer la sécurité alimentaire des enfants.

Toujours en octobre, une mission de notre partenaire, l'Aplem, a lancé deux clubs de lecture pilotes dans des écoles à Madagascar. Ces clubs ont pour objectif de stimuler la lecture et l'éducation des enfants, leur offrant ainsi un espace d'apprentissage et de développement personnel essentiel. Par ailleurs, nous avons entamé la collecte de données en vue de la préparation de notre premier rapport de progrès des enfants. Ce rapport permettra de suivre l'évolution de nos projets et de garantir que les actions entreprises ont un impact concret sur le terrain.

En novembre, nous avons d'abord entrepris un voyage dans le cadre du Cercle immobilier des mécènes (CIM), une étape significative pour renforcer nos liens avec les communautés et évaluer les projets en cours. En novembre, le CIM qui soutient le programme Mitsiry depuis son lancement en 2022 s'est rendu sur place pour apprécier les résultats des actions finalisées. Parallèlement, nous avons célébré la Journée internationale des droits de l'enfant (Jide) en organisant des événements avec les clubs Droits, offrant ainsi aux enfants un espace pour exprimer leurs idées et approfondir leur compréhension de leurs droits. En France, nous avons également célébré les dix ans d'action du Groupe enfance, en faveur des droits des enfants.

Enfin, à Madagascar, au sein des programmes Vahatra et Mitsiry, notre partenaire Kozama a mené une mission de suivi des formations des enseignants, afin de s'assurer de la pérennité des compétences acquises et d'évaluer l'impact de ces formations sur l'éducation des enfants. Ces différentes actions illustrent notre engagement constant à améliorer les conditions de vie et les opportunités pour les enfants, tout en promouvant leurs droits fondamentaux.

octobre
2024

novembre
2024

décembre
2024

Enfin, décembre a été un moment de consolidation, avec des réunions avec les comités de gestion du programme Mitsiry, visant à préparer l'année suivante dans les meilleures conditions. C'est également à cette période que nous avons pu lancer les activités du projet SALAMA.

Toutes ces actions illustrent notre volonté de veiller à toujours mettre en avant les droits fondamentaux des enfants.





NOS RÉALISATIONS DANS LE MONDE

Pour mieux comprendre nos réalisations, il est important de distinguer les programmes gérés directement par Un Enfant par la Main et ceux supervisés par le réseau ChildFund Alliance. Cette distinction améliore la clarté de notre structure organisationnelle et l'efficacité de la gestion de nos ressources.

Les programmes mis en œuvre directement par Un Enfant par la Main en Haïti et à Madagascar sont entièrement portés par notre organisation, qui en assure la planification, la coordination opérationnelle, le suivi financier et l'évaluation des résultats. Cette gestion directe s'appuie sur des équipes locales et des partenariats de terrain solides, garantissant un ancrage territorial fort et une réelle proximité avec les bénéficiaires.

D'autres programmes sont conduits dans le cadre du réseau ChildFund Alliance, en collaboration avec des organisations partenaires locales ou internationales. Dans ce cas, Un Enfant par la Main intervient principalement comme bailleur et structure d'appui : elle mobilise des financements, et accompagne les partenaires dans la mise en œuvre.

Cette modalité valorise les compétences locales, renforce les capacités des organisations partenaires et favorise des approches contextualisées et pérennes.





DANS NOS PAYS D'INTERVENTION DIRECTE

EN HAÏTI

Chaîne des Matheux : une situation d'urgence qui mobilise nos efforts depuis 2023

Depuis 2023, Haïti est confronté à une instabilité croissante. La dégradation du contexte géopolitique et socio-économique, aggravée par une violence omniprésente, a plongé le pays dans une crise humanitaire sans précédent. La région de l'Artibonite, jusque-là relativement épargnée, est désormais gravement affectée. Ce département, où se situe le programme de parrainage de la chaîne des Matheux, a vu sa situation se détériorer, nécessitant en 2024 une réorganisation de nos équipes et la mise en œuvre de mesures

exceptionnelles pour garantir la poursuite de nos projets.



Face à cette urgence, Un Enfant par la Main a dû adapter ses interventions pour protéger les enfants, leur famille ainsi que ses équipes. Certaines activités, jugées à risque, ont été suspendues pour éviter d'attirer l'attention de groupes mal intentionnés. Cette adaptation a impliqué une réduction temporaire de notre présence dans la zone, avec un transfert des membres de l'équipe vers d'autres régions d'intervention en Haïti.



INFORMATIONS CLÉS

Parrainages : 2 267

Région d'intervention : Salagnac (département des Nippes), La chaîne des Matheux (département de l'Artibonite), Port-au-Prince (département de l'Ouest)

Salariés : 23

Écoles partenaires : 48

Partenaires : Inter Aide, Iteca, Groupe d'action francophone pour l'environnement (Gafe)

Bénéficiaires : 6 175 (3 400 enfants, 138 enseignants, 2 637 agriculteurs et autorités locales)



Pour continuer à soutenir les enfants et les familles de la chaîne des Matheux malgré ces contraintes, Un Enfant par la Main collabore étroitement avec Iteca, partenaire local, et Inter Aide, ONG française. Ces derniers maintiennent une présence et des capacités opérationnelles essentielles dans la région, permettant de répondre aux besoins les plus urgents.

Dans ce contexte difficile, notre engagement reste intact. Garantir les droits fondamentaux des enfants – notamment leur protection, leur accès à l'éducation, l'eau et à un niveau de vie décent – demeure notre priorité absolue.



J'AI LE DROIT À L'ÉDUCATION

En 2024, l'éducation a continué d'être une priorité majeure pour le programme, avec des actions concrètes pour garantir un environnement scolaire de qualité et accessible. Afin de soulager les familles, 600 kits scolaires ont été préparés pour les enfants parrainés, malgré les tensions à Port-au-

Prince ayant retardé leur distribution. Les infrastructures des écoles Damier et Batrville ont également été améliorées, avec la construction de six nouvelles salles de classe, bénéficiant à plus de 690 élèves. En parallèle, 37 enseignants ont suivi des formations sur les mathématiques, les sciences et l'éducation à la citoyenneté, tandis que 1337 parents ont participé à des séances de sensibilisation pour les impliquer davantage dans la réussite éducative de leur(s) enfant(s). Ces initiatives, menées en collaboration avec Inter Aide, témoignent de notre engagement pour garantir le droit à l'éducation dans des conditions propices à l'apprentissage et au développement des enfants.



J'AI LE DROIT À L'EAU, À L'HYGIÈNE ET À L'ASSAINISSEMENT

L'accès à l'eau et à des infrastructures sanitaires reste un défi majeur dans cette région montagneuse, et le programme poursuit ses efforts pour garantir aux enfants leur droit à la santé et à un environnement sain. En 2024, le bloc sanitaire de l'école de Barbe, endommagé par des intempéries en 2022, a été entièrement réhabilité, offrant désormais des conditions sanitaires adaptées aux élèves et aux enseignants. Par ailleurs, une évaluation des ouvrages hydrauliques construits au cours des dix dernières années – comprenant 43 citernes familiales, 8 citernes communautaires et 16 bassins – a permis d'identifier les réparations nécessaires pour assurer un accès durable à l'eau potable dans les communautés.



J'AI LE DROIT À LA NUTRITION

En 2024, face aux difficultés d'accès aux intrants et d'écoulement des productions dues aux conditions sécuritaires compliquées, des initiatives ciblées ont renforcé la résilience des familles tout en promouvant des pratiques agricoles durables, essentielles pour garantir aux enfants une alimentation suffisante et équilibrée. Ainsi, 300 agriculteurs ont reçu des semences de haricots noirs et beurre, leur permettant d'assurer une source stable de nutrition et de revenus grâce à la vente partielle des récoltes. En collaboration avec Iteca, 54 agriculteurs ont été soutenus dans la création de jardins agroforestiers intégrant des arbres fruitiers, et 32 jardins maraîchers sont en développement pour améliorer la sécurité alimentaire tout en préservant l'environnement, contribuant ainsi à un avenir durable pour les enfants et leur communauté.





EN HAÏTI (suite)

Salagnac : nos équipes agissent sur tous les fronts



J'AI LE DROIT À L'ÉDUCATION

En 2024, Un Enfant par la Main a mis en place plusieurs initiatives visant à améliorer l'accès et la qualité de l'éducation en Haïti, notamment pour les enfants des zones rurales.

Pour alléger la charge financière des familles et favoriser la réussite scolaire, 1150 enfants parrainés ont reçu un kit comprenant cahiers, crayons, gommes, taille-crayons, instruments de géométrie et sacs à dos.

Une session de formation (30 septembre - 4 octobre) a été organisée pour 60 enseignants du plateau des Rochelois. Elle portait sur la psychologie de l'apprentissage et les méthodes pédagogiques en mathématiques. Cette initiative vise à pallier le manque de formation initiale et à diffuser de meilleures pratiques éducatives.

Huit écoles ont été équipées de mobilier adapté, comprenant 50 tables-bancs, 28 buffets, 15 bureaux, 33 tableaux et du mobilier pour la section préscolaire. Cela a profité à 1200 élèves, améliorant leur environnement d'apprentissage.

En juillet 2024, 36 écoles ont reçu des kits pédagogiques pour les enseignants,



incluant des stylos, cahiers, instruments de géométrie et programmes scolaires pour structurer l'enseignement des matières fondamentales.

Face au manque d'électricité, 200 lampes solaires ont été distribuées en mai 2024 pour permettre aux enfants d'étudier dans de meilleures conditions après la tombée de la nuit, réduisant aussi les risques d'accidents domestiques.





J'AI LE DROIT À LA PROTECTION



En 2024, Un Enfant par la Main a mené un diagnostic territorial dans trois communes pour mieux cibler ses actions en faveur des enfants. Réalisé entre mai et septembre, il a analysé cinq domaines clés :

- **ÉDUCATION** : les principaux obstacles sont le coût scolaire (72%), les grossesses précoces (60%), l'éloignement des écoles (19%) et les violences (13%) ;
- **SANTÉ** : la malnutrition, les infections respiratoires et les diarrhées touchent de nombreux enfants, aggravées par un manque de personnel et de matériel médical ;
- **PROTECTION DE L'ENFANCE** : les services de soutien psychosocial et juridique sont insuffisants ;
- **ACCÈS À L'EAU** : l'eau potable est difficile d'accès, obligeant les enfants à de longues corvées et augmentant les risques de maladies (choléra, gale) ;
- **LOISIRS ET CULTURE** : un fort intérêt pour le sport, mais peu d'infrastructures et de moyens.

Face à ces défis, le rapport recommande de :

- renforcer les écoles et améliorer l'enseignement ;
- améliorer l'accès aux soins et à une alimentation saine ;
- développer la protection de l'enfance ;
- faciliter l'accès à l'eau potable pour protéger la santé des enfants ;
- créer des espaces de loisirs pour leur épanouissement.

Ces actions visent à améliorer durablement la vie des enfants dans ces communes.



J'AI LE DROIT À L'EAU, À L'HYGIÈNE ET À L'ASSAINISSEMENT

En Haïti, 57% de la population rurale n'a pas accès à une eau potable de base. Ce problème touche particulièrement les femmes et les enfants, qui passent plusieurs heures par jour à collecter de l'eau, réduisant leur accès à l'éducation et aux opportunités économiques. De plus, le manque d'eau potable favorise la propagation des maladies hydriques, comme le choléra.

En 2024, Un Enfant par la Main a construit plusieurs infrastructures pour améliorer l'accès à l'eau :

- 7 citernes pour faciliter l'approvisionnement en eau potable ;
- finalisation de 3 bassins et d'un seuil bassin, poursuivant un projet lancé en 2023.



PAROLE DE ...

LOVE MICA, ÉLÈVE EN CE1

Je suis en deuxième année fondamentale et je fais mon devoir de calcul sur les additions. J'aime beaucoup étudier et dessiner. Grâce à la lampe solaire qu'Un Enfant par la Main m'a offerte, je peux continuer à travailler même après la tombée de la nuit, quand papa et maman sont de retour à la maison. Cela me rend heureuse et fière, et mes parents sont aussi contents de me voir faire mes devoirs après l'école.



J'AI LE DROIT À LA NUTRITION

En 2024, Un Enfant par la Main a renforcé la production agricole et la sécurité alimentaire sur le plateau des Rochelois, en misant sur la diversification des cultures et les pratiques agroécologiques :

- 400 agriculteurs équipés en outillage agricole (bottes, pioches, houes) pour améliorer les rendements ;
- 200 agriculteurs ont reçu des semences de haricots, culture à haute valeur nutritive et économique ;
- 400 agriculteurs bénéficiaires de semences maraîchères (carottes, choux, poireaux) et 675 d'un matériel végétal diversifié (épinards, ananas, canne à sucre, bananiers, malanga).



Valorisation des pratiques agroécologiques :

- utilisation de semences locales pour soutenir l'économie régionale.

En novembre 2024, 25 agriculteurs du plateau des Rochelois ont échangé avec ceux de Camp-Perrin (sud) pour partager des pratiques agroécologiques, renforcer la gestion durable des ressources et encourager la coopération agricole.



À MADAGASCAR

NOS PROGRAMMES DANS LA RÉGION D'ANALAMANGA

Vahatra : l'impact se cultive chaque jour



J'AI LE DROIT À L'ÉDUCATION

En été 2024, deux formations pédagogiques ont été organisées pour quarante-neuf enseignants. La première formation, destinée à trente-quatre enseignants du primaire, visait à améliorer l'enseignement du français, du malagasy et des mathématiques, tout en favorisant les échanges d'expérience entre les enseignants. La seconde formation, pour quinze enseignants du préscolaire, portait sur la planification et l'animation d'activités visant à développer les compétences cognitives et linguistiques des enfants.

En mars 2024, trois formateurs d'Asmae Association Sœur-Emmanuelle ont introduit l'outil *Sary Fetsy*, un imagier pour aider les enseignants du préscolaire et des classes de CP1 et CP2 à enseigner les langues et les mathématiques de manière ludique. Cet outil, accompagné de fiches d'activités, facilite l'apprentissage et la gestion des classes multigrades. À la suite d'une formation très appréciée en

juillet 2024, vingt-trois enseignants ont été formés à son utilisation. Les écoles du programme Vahatra ont ensuite reçu douze kits en octobre.

Un partenariat avec l'association Kozama a permis de former douze enseignants sur la pédagogie ludique et l'utilisation de mallettes pédagogiques. Ces mallettes, contenant des pièces en bois pour l'apprentissage des lettres et des chiffres, ont été distribuées dans les écoles du programme, notamment en CE, CM1 et CM2.

Pour encourager la lecture, 642 livres, principalement des manuels et des livres pour la jeunesse, ont été distribués dans dix écoles, grâce à un partenariat avec la Prediff. En septembre 2024, 1 715 kits scolaires ont été offerts aux élèves pour les aider à commencer l'année scolaire dans de bonnes conditions. De plus, en juin 2024, 320 kits spéciaux ont été remis aux élèves passant leur examen (CEPE et BEPC).



INFORMATIONS CLÉS

Parrainages : 1 406

Région d'intervention :
Analamanga, Sofia,
Vakinankaratra

Salariés : 14

Partenaires : Amadea, Fert, Association des enfants d'Antananarivo (AEA), Gret, Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF) sur le programme Tambahra

Bénéficiaires : 6 603
(dont 4 900 enfants,
215 enseignants, 1 488
agriculteurs et agricultrices,
et autorités locales)





En 2024, plusieurs écoles ont bénéficié d'améliorations sanitaires visant à renforcer l'hygiène et l'assainissement. Par exemple, le CEG (collège d'enseignement général) d'Andranovelona, accueillant 328 enfants, a vu la construction d'un nouveau bloc sanitaire pour remplacer l'ancien, dans un état avancé de dégradation. Ce bloc moderne comprend des installations adaptées, comme des latrines pour les filles et les garçons, un lave-mains collectif, une douche, une fosse septique et une citerne. Cette amélioration réduit les risques de maladies et devrait diminuer l'absentéisme scolaire.

En parallèle, l'école primaire d'Andranahoatra a reçu des dispositifs de lave-mains portables grâce à un partenariat avec Happy Tap, bénéficiant à 133 élèves et quatre enseignants. Ces équipements, modulaires et faciles à entretenir, sont conçus pour des environnements sans accès direct à l'eau, remplaçant les méthodes moins hygiéniques comme les jerricans. Un suivi sera effectué en 2025 pour évaluer leur usage et leur entretien, avec une possible extension à d'autres écoles.

Par ailleurs, dans le cadre des cantines scolaires, des sensibilisations à l'hygiène des mains sont menées chaque année, impliquant les médecins prestataires d'Amadea. Ce programme inclut également les parents responsables de la préparation des repas, soulignant l'importance de bonnes pratiques d'hygiène. En 2023, l'école primaire Antanetibe-Mahazaza est entrée dans le processus de labellisation « École amie de Wash », et ce processus de labellisation s'est poursuivi en 2024 avec la mise en place d'un comité scolaire EHA (eau, hygiène, assainissement), chargé de maintenir les bonnes pratiques sanitaires. Ce comité a été formé, et des visites de suivi ont été réalisées par le Service de la santé et alimentation scolaire du ministère de l'Éducation nationale.

Le CEG Andranovelona, à la suite de la construction de son bloc sanitaire, sera intégré au processus de labellisation en 2025.



En 2024, Un Enfant par la Main a lancé un diagnostic en collaboration avec le cabinet Karoka, pour évaluer la situation des droits de l'enfant dans les communes du programme Vahatra. L'objectif était de faire un bilan des réalisations d'UEPLM dans la zone depuis 2019 et de mesurer l'impact des actions futures. Ce diagnostic aidera à définir les priorités pour améliorer les droits des enfants, à identifier les acteurs locaux avec lesquels travailler, et à orienter les futures actions, notamment en collaboration avec Amadea. Les résultats attendus permettront de mieux comprendre les enjeux locaux, les besoins des acteurs, et les vulnérabilités des enfants en matière d'éducation, de santé et de protection. Il servira également à développer un plan d'action avec les autorités locales et à partager les résultats avec les acteurs locaux pour encourager une action commune.

Dans ce cadre, le projet club Droits a été mis en place à l'école Ambohiboahangy, d'avril à novembre 2024. Ce projet a débuté par des formations sur les droits des enfants pour les enseignants et jeunes leaders. Les enfants ont été sensibilisés à leurs droits à travers des jeux et discussions, et un club a été formé avec des membres élus ou tirés au sort, âgés de 8 ans et plus. Les parents ont également été impliqués, abordant des thèmes comme l'identité, l'éducation, l'égalité, la protection et la santé. Les enfants ont partagé leurs connaissances lors de cérémonies de levée de drapeau et ont participé activement à des événements comme Le Mois de l'enfance, à Antananarivo, où ils ont exprimé leur créativité et leur engagement citoyen. L'expérience s'est poursuivie le 20 novembre, lors de la Journée internationale des droits de l'enfant, avec une pièce de théâtre sur la protection de l'environnement et les droits de l'enfant. Un autre événement marquant a été le tournage de la pièce de théâtre des enfants du club Droits 2023 au théâtre Ivokolo à Antananarivo, renforçant leur engagement et valorisant leurs talents, tout en sensibilisant à des problématiques comme la maltraitance et la déforestation.



J'AI LE DROIT À LA NUTRITION

En 2019, Un Enfant par la Main et son partenaire Amadea ont lancé un projet de cantines scolaires dans les écoles du programme Vahatra, projet qui a été renouvelé et amélioré chaque année. Le modèle adopté repose sur des circuits courts, favorisant l'approvisionnement local en denrées, ce qui bénéficie à la fois aux enfants et aux petits producteurs de la région.

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel, en s'occupant de l'approvisionnement en riz, en bois de chauffe, ainsi que de l'achat et du transport des produits d'épicerie. Ils participent également à la préparation des repas, au service et à la gestion du budget des cantines en collaboration avec les enseignants. En 2024, les cantines ont fonctionné pendant quatorze semaines, distribuant un total de 118812 repas, dont 104 192 pour les 1769 élèves et 14 620 pour les parents et enseignants.

Afin de lutter contre la malnutrition, des comprimés de déparasitage ont été donnés à tous les enfants en début et fin de projet. Deux visites de suivi nutritionnel ont permis de suivre l'état nutritionnel des élèves. Sur les 1 298 enfants bénéficiaires, 267 ont été identifiés avec des problèmes de malnutrition modérée ou sévère. Ces enfants ont reçu des compléments

alimentaires à base de spiruline et de moringa pour améliorer leur nutrition. À la fin du programme, les résultats étaient encourageants : 206 enfants ont atteint un état nutritionnel stable, 21 enfants en malnutrition sévère ont progressé vers une malnutrition modérée, tandis qu'un enfant est resté en malnutrition sévère et trente-neuf enfants sont restés à risque de malnutrition.



J'AI LE DROIT À LA DIGNITÉ

En 2024, dix cuniculteurs ont suivi une formation pour améliorer leurs compétences et augmenter leurs revenus, dispensée par le personnel de la ferme Acacia. La formation couvrait la gestion efficace des élevages de lapins, l'aménagement des clapiers, l'alimentation, la reproduction, la prévention des maladies et les soins nécessaires. Une partie pratique portait sur les techniques d'abattage et de préparation des lapins pour la vente ou la consommation. Du matériel pour construire des clapiers, ainsi que des géniteurs, ont été fournis aux participants. Par ailleurs, une formation en pisciculture a été organisée pour dix membres des groupements paysans

d'Amadea, avec l'aide des formateurs de l'Apdra dans le cadre du projet Ampiana. Ils ont appris la gestion de la reproduction et l'alimentation de l'alevinage, ainsi que la gestion de l'eau pour maintenir un environnement optimal pour les poissons. La formation a aussi abordé le grossissement des poissons, l'aménagement des étangs, la récolte et la gestion financière pour améliorer la rentabilité. Des alevins et des provendes ont été distribués aux pisciculteurs.

Un projet de mise en place d'un site de vente hebdomadaire de la production dans les deux zones d'intervention du programme Vahatra est en cours de finalisation.





Tambatra : vers un modèle durable de cantines scolaires

La malnutrition à Madagascar est un problème majeur, surtout pour les enfants et les femmes. En 2021, 40% des enfants de moins de cinq ans avaient un retard de croissance, particulièrement dans les Hautes Terres centrales et la région d'Analamanga. Cela est causé par de mauvaises habitudes alimentaires, des aliments de mauvaise qualité, un manque de services de santé et des pratiques agricoles inadaptées.

Le projet inclut des cantines scolaires, un modèle pérenne renforcé par un consortium d'acteurs tels qu'Un Enfant par la Main, le Gret, et Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF). Ce modèle, inspiré du programme Vahatra, s'appuie sur une gestion communautaire des cantines, où les parents sont responsables de la gestion quotidienne, de la préparation des repas et du service, avec une contribution pour l'achat des denrées. Le soutien extérieur couvre quatre jours par semaine, tandis que le cinquième jour est

assuré par les parents. Ce modèle a permis à 20% des cantines de commencer à s'autofinancer partiellement.

En 2024, un diagnostic des cantines scolaires a permis de mieux comprendre leur fonctionnement et les besoins en renforcement des capacités. Le projet a distribué près de 92367 repas cette année-là et a formé quatre-vingt-onze personnes, issues de treize écoles, à la gestion des cantines et à la préparation de repas équilibrés. Le matériel de cuisine a été mis à jour, et des réhabilitations de réfectoires ont été effectuées. Les parents ont apporté leur contribution pour certaines améliorations.

Le projet Tambatra 2, d'une durée de 3 ans (2024-2027), vise à formaliser et pérenniser ce modèle de cantines scolaires tout en développant des outils de suivi pour mesurer son impact pendant les trois années à venir.



PAROLE DE ...

MARIELLE, ÉLÈVE DE 11 ANS EN 6^e

Je suis tellement fière et contente de faire partie du club Droits. Cela m'a aidée à avoir envie de créer des histoires. J'aime aussi échanger avec d'autres enfants. Et maintenant, je connais les droits de l'enfant.





À MADAGASCAR (suite)

Mitsiry : l'essentiel devient possible

En 2024, trois nouveaux villages ont intégré le programme Mitsiry dans la commune rurale de Morafeno, située dans la région de Sofia, au nord de Madagascar.



J'AI LE DROIT À L'ÉDUCATION

En 2024, quatre écoles ont été équipées de 23 nouvelles salles de classe, électrifiées et aménagées avec du mobilier scolaire adapté.

Dans le cadre du renforcement des compétences pédagogiques, soixante-dix enseignants ont été formés en psychopédagogie, en création de matériel didactique et à l'utilisation de techniques pédagogiques participatives.

Le programme a également permis le lancement de deux clubs de lecture, avec la distribution de cinquante-cinq livres par école et de trois-cents cahiers pédagogiques pour les classes préscolaires.

Six associations de parents d'élèves (FEFFI) ont bénéficié d'une formation en gestion scolaire, visant à renforcer leur implication dans l'accompagnement éducatif des enfants.





J'AI LE DROIT À LA NUTRITION

Les élèves du collège agricole géré par Fekama ont été sensibilisés à la diversification agricole et à la nutrition, grâce à un jeu éducatif développé par l'association française L'Appel. Ce jeu facilite la transmission de messages simples sur les bonnes pratiques nutritionnelles, en prenant en compte les réalités locales des territoires et des familles, telles que la disponibilité des aliments sur les marchés, les contraintes financières et les coutumes alimentaires.

Par ailleurs, pour améliorer et diversifier les productions agricoles, plusieurs actions ont été mises en place cette année par notre partenaire Fert. Ces actions comprenaient des formations techniques en santé animale (concernant notamment les porcs et les poulets), des sessions pratiques de maraîchage, ainsi que la création de parcelles de démonstration en culture maraîchère et des formations sur les pratiques agroécologiques.



J'AI LE DROIT À L'EAU, À L'HYGIÈNE ET À L'ASSAINISSEMENT

Six écoles ont été dotées de blocs sanitaires modernes, comprenant des toilettes, des urinoirs et des lave-mains, alimentés par des forages à pompes solaires. Des ateliers ont permis de sensibiliser environ mille enfants aux bonnes pratiques d'hygiène, contribuant ainsi à la réduction des maladies liées à l'eau.

Pour améliorer l'accès aux soins, Un Enfant par la Main a construit un centre de santé moderne desservant six villages et a équipé sept écoles de trousse de premiers secours. En outre, des actions de prévention contre le paludisme et les maladies hydriques ont bénéficié à plus de 1 100 enfants.

L'une des premières initiatives a été la distribution de vingt-et-une trousse de secours dans sept écoles primaires de la région. Chaque trousse contient des équipements essentiels pour répondre aux urgences courantes : compresses, gants, ciseaux, pansements et autres fournitures nécessaires pour soigner les blessures mineures ou intervenir en cas d'incident. Trois trousse ont été attribuées à chaque école, garantissant que chaque établissement dispose de matériel adapté et immédiatement accessible pour gérer les situations d'urgence survenant pendant les heures de classe.

Un autre pilier de cette action a été la formation du personnel enseignant et administratif. Au total, quarante-deux

membres du personnel ont été formés à la gestion des situations sanitaires et d'urgence, renforçant ainsi la réactivité et sensibilisant les éducateurs à l'importance de la santé pour le bon développement scolaire des enfants.

Une collaboration étroite a été établie avec les trois centres de santé de la commune, facilitant la mise en place d'actions ciblées et efficaces en matière de prévention et de prise en charge des enfants. Les agents de santé communautaire ont également été impliqués pour informer et éduquer les enfants et leur famille sur des enjeux sanitaires importants.

Le paludisme et les diarrhées étant des maladies particulièrement courantes dans cette région, des séances de prévention ont été organisées en juin et novembre 2024 pour 1 133 enfants. Ces séances ont permis d'éduquer les élèves sur les gestes préventifs et les symptômes à surveiller, dans le but de limiter la propagation de ces maladies et d'assurer qu'ils disposent des connaissances nécessaires pour protéger leur santé.

Les sessions ont abordé des thèmes essentiels tels que l'hygiène corporelle, la consommation d'eau potable et les mesures de prévention contre les moustiques porteurs du paludisme. Ces actions ont eu un impact direct, non seulement dans les écoles, mais aussi dans les communautés environnantes, améliorant ainsi la santé des enfants.





J'AI LE DROIT À LA PROTECTION

Chaque année, le 20 novembre est une occasion unique de rappeler que les droits de l'enfant doivent être une priorité. En 2024, Un Enfant par la Main a organisé une journée de célébration avec les enfants du club Droits, qui ont participé à des ateliers et concours de danse, d'art oratoire, de théâtre, ainsi qu'à la réalisation de productions écrites pour le concours Les Petits Molières. Ce concours, qui permet à des enfants du monde entier de s'initier à l'écriture engagée autour d'une thématique commune, a eu pour sujet cette année : refaire le monde. La journée a également permis de sensibiliser les communautés et acteurs responsables (autorités locales, parents, enseignants, etc.) aux droits de l'enfant, tout en aidant les enfants à exprimer eux-mêmes leurs droits. Depuis octobre 2023, Un Enfant par la Main a lancé un club Droits pilote dans l'école Antanambao Sahavohanina pour sensibiliser les élèves du primaire à leurs droits, en partenariat avec l'AEA (Association des enfants d'Antananarivo). Ce club se réunit une fois par mois pour échanger sur un droit spécifique (éducation, identité, santé, etc.) sous forme ludique. Très



apprécié des enfants, trois autres clubs ont été lancés en novembre 2024 dans d'autres écoles primaires. Chaque séance est animée par un membre de l'équipe d'Un Enfant par la Main, formé en amont. À la fin de l'année scolaire, les membres du club ont la responsabilité d'organiser un événement pour sensibiliser leur communauté aux droits de l'enfant. Parallèlement, Un Enfant par la Main a lancé une initiative pour lutter contre le mariage des enfants dans la région de Sofia, une des plus touchées par ce phénomène, en s'associant à Ecpat France pour réaliser un diagnostic de deux mois afin de comprendre les causes de cette pratique et définir des actions pour l'éliminer. Le projet débutera en 2025.





DANS LES PAYS D'INTERVENTION INDIRECTE DE L'ALLIANCE

EN ÉTHIOPIE



J'AI LE DROIT À LA PROTECTION

Depuis des années, la ville de Debre Birhan est un refuge pour de nombreux enfants, en particulier des filles, victimes de violences. Faute de structures adaptées, ces jeunes survivantes étaient contraintes de dormir dans des entrepôts ou sous les toits du poste de police de Bosena.

Face à cette situation, Un Enfant par la Main a lancé en novembre 2023 la construction d'un centre d'accueil pour les enfants victimes de violences. Achevé en mai 2024, ce refuge, composé de trois chambres pouvant héberger jusqu'à six personnes chacune, a été construit au sein du poste de police du district de Basona, en partenariat avec ChildFund Éthiopie et Tesfa Birhan Child and Family Development.

Le 24 juin 2024, le centre a été officiellement remis aux autorités locales lors d'une cérémonie réunissant le bureau des femmes, des enfants et de la jeunesse, ainsi que le président du district. Ce nouvel espace sécurisé pourra accueillir soixante à soixante-dix femmes et enfants chaque mois, leur offrant un abri et un soutien essentiel dans leur quête de justice et de reconstruction.



INFORMATIONS CLÉS

Parrainages : 761

Partenaire de l'alliance :
ChildFund International

Partenaire local :
ChildFund Éthiopie



PAROLE DE ...

TIGIST, VICE-COMMANDANT DU POSTE DE POLICE

Avant la construction du centre, les femmes et les enfants devaient souvent rester sur le porche toute la nuit, attendant que justice soit rendue. Si la justice n'était pas rendue, leur choix était soit d'abandonner la procédure légale, soit de compromettre leurs droits et de se réconcilier avec leur agresseur. Grâce au soutien d'Un Enfant par la Main, la construction de ces espaces sûrs a considérablement amélioré la situation des femmes et des enfants. Ces espaces sûrs leur permettent de rester protégés pendant qu'ils poursuivent leur procédure légale, garantissant qu'ils ne soient pas forcés de compromettre leurs droits.



AU SÉNÉGAL

Des stations de lavage des mains dans les écoles : un succès pour l'hygiène scolaire !



PAROLE DE ...

M^{me} AÏSSATOU NDIAYE, DIRECTRICE D'ÉCOLE À DIOURBEL

Avant ce projet, nos élèves n'avaient que très peu de moyens pour se laver les mains à l'école. Le manque d'infrastructures sanitaires posait un réel problème d'hygiène et de santé. Beaucoup d'enfants tombaient malades à cause du manque d'eau et de savon.

Grâce à l'installation des stations de lavage des mains, nous avons constaté une véritable amélioration. Aujourd'hui, chaque élève peut se laver les mains avant et après les repas, ainsi qu'après être allé aux toilettes. Nous avons également reçu du savon en quantité suffisante, ce qui permet de maintenir de bonnes habitudes d'hygiène au quotidien.



J'AI LE DROIT À L'EAU, À L'HYGIÈNE ET À L'ASSAINISSEMENT

Un Enfant par la Main, en partenariat avec ChildFund Sénégal et la Fédération du Baol, a mené un projet pour améliorer l'hygiène scolaire à Dakar, Mbour et Diourbel. En six mois, cent stations de lavage des mains ont été installées dans trente-sept écoles, bénéficiant à plus de 21 000 élèves et 688 enseignants.

Face au manque d'infrastructures, ce projet a permis d'équiper les écoles et de sensibiliser élèves et enseignants à l'importance de l'hygiène.

Les étapes clés du projet :

- sélection de l'entreprise Utraplast SARL pour fournir les stations ;
- installation de cent dispositifs (vingt à Dakar, vingt à Mbour, soixante à Diourbel) ;
- distribution de savons solides et liquides ;
- sessions de sensibilisation avec les autorités éducatives.

Initialement prévu pour vingt écoles à Diourbel, le projet a finalement couvert trente-sept établissements. Un suivi de l'utilisation des équipements est prévu début 2025 pour assurer leur bon usage.



INFORMATIONS CLÉS

Parrainages : 2 552

Partenaire de l'alliance :
ChildFund International

Partenaire local :
ChildFund Sénégal





EN INDE

Amélioration de la sécurité et de la qualité de vie en Odisha, grâce à l'éclairage solaire



J'AI LE DROIT À LA PROTECTION

Dans les villages isolés des districts de Kalahandi et Malkangiri (État de l'Odisha en Inde), l'absence d'électricité représente un obstacle quotidien, particulièrement pour les femmes et les enfants. Les coupures de courant fréquentes, amplifiées par les conditions climatiques, compromettent, non seulement la sécurité des habitants, mais aussi l'accès à l'éducation et aux activités communautaires.

Pour répondre à ces défis, Un Enfant par la Main, en collaboration avec son partenaire local, a mis en œuvre un projet d'installation de lampadaires solaires dans dix villages.

Concrètement, les lampadaires solaires permettent de :

- sécuriser les déplacements nocturnes, notamment pour les femmes et les enfants ;
- offrir aux élèves un espace d'étude en soirée, malgré l'absence d'électricité ;
- créer des lieux de rassemblements communautaires, renforçant la cohésion sociale ;

- encourager l'usage des énergies renouvelables, en sensibilisant les habitants aux solutions alternatives.

Les habitants ont été consultés à chaque étape pour choisir les emplacements des lampadaires et ont bénéficié d'une formation sur leur maintenance. Cette approche participative permet d'assurer la pérennité des installations et d'encourager l'appropriation du projet par la communauté. Après la mise en service, les habitants ont été formés à l'entretien des équipements, garantissant ainsi leur bon fonctionnement sur le long terme.

Ce projet illustre l'engagement d'Un Enfant par la Main en faveur d'un développement durable et inclusif. En combinant énergies renouvelables, éducation et sécurité communautaire, cette initiative apporte une réponse concrète aux défis des villages isolés.



INFORMATIONS CLÉS

Parrainages : 963

Partenaire de l'alliance :
ChildFund International

Partenaire local :
ChildFund Inde



PAROLE DE ...

**CHAMPABATI, UNE HABITANTE
DU VILLAGE DE BAYAGUDA**

Avant l'installation des lampadaires, nous risquions des morsures de serpent et d'autres dangers à cause de l'obscurité. Aujourd'hui, les enfants peuvent se réunir le soir pour étudier et les groupes communautaires peuvent organiser des réunions en toute sécurité.





AU VIETNAM

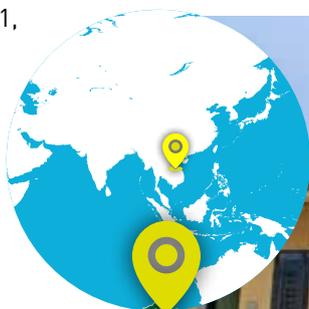
Des semi-pensionnats adaptés pour lutter contre le décrochage scolaire



J'AI LE DROIT À L'ÉDUCATION

Depuis janvier 2021, un projet de semi-pensionnats dans les provinces de Bac Kan et Cao Bang vise à améliorer l'accès à l'éducation et à favoriser l'intégration des enfants issus de minorités ethniques ou en situation de handicap. En 2024, ce programme s'est poursuivi avec le soutien de ChildFund Vietnam, renforçant la gestion de six semi-pensionnats.

Ces structures répondent à un besoin urgent : de nombreux élèves parcourraient jusqu'à seize kilomètres pour aller à l'école, les contraignant à dormir dans des abris précaires construits par leur famille. Grâce au projet, les enfants bénéficient d'un cadre sécurisé ainsi que de bilans de santé et de sessions de sensibilisation sur l'hygiène, la santé sexuelle et reproductive, et les premiers secours.



Pour encourager leur autonomie, des formations pratiques ont été mises en place sur l'hygiène personnelle, l'accès à l'eau potable et le lavage des mains. Enfin, des sessions d'apprentissage socioémotionnel abordent des sujets clés comme la prévention de la violence scolaire, le mariage des enfants et l'égalité des genres, contribuant ainsi à un environnement éducatif plus sûr et inclusif.



PAROLE DE ...

LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE THUẬN MANG

Les compétences acquises par les enseignants, la structuration du programme de l'apprentissage social et émotionnel (SEL), la formation aux compétences de vie autonome et l'accompagnement technique du projet permettent une meilleure organisation. Il est essentiel de maintenir ces pratiques, y compris les activités SEL.



INFORMATIONS CLÉS

Parrainages : 921

Partenaire de l'alliance :
ChildFund Australie

Partenaire local :
ChildFund Vietnam





AU CAMBODGE

Protéger les enfants et créer des communautés plus sûres



J'AI LE DROIT À LA PROTECTION

En 2024, Un Enfant par la Main, en partenariat avec ChildFund Cambodge, poursuit son engagement dans le district de Kompong Trabaek (province de Prey Veng) pour lutter contre les violences faites aux enfants et renforcer leur protection.

Démarré en août 2023, ce projet implique enfants, familles et autorités locales afin de prévenir les abus et améliorer la sécurité des communautés. Cette année, plusieurs actions ont été mises en place :

- 338 visites à domicile pour accompagner les familles et protéger les enfants en danger ;
- prise en charge de vingt-huit cas de violences impliquant filles et garçons ;
- réunions bimensuelles avec les travailleurs sociaux pour améliorer l'accompagnement des familles ;



- cinquante-deux sessions de parentalité positive, réunissant 2019 participants, avec une amélioration des connaissances sur la protection de l'enfance, la prévention des abus et la sécurité en ligne ;
- formations des facilitateurs communautaires sur la protection de l'enfance, avec des résultats encourageants (score moyen passé de 68% à 83,67%) ;
- forum communautaire réunissant 149 participants, permettant aux jeunes, parents et autorités d'échanger sur la protection des enfants et les responsabilités de chacun.

Ces actions contribuent à bâtir un environnement plus sûr et accueillant pour les enfants du Cambodge.



PAROLE DE ...

M^{me} UK NARY, TRAVAILLEUSE SOCIALE

Lorsque j'ai entendu parler du cas de Svet, j'ai tout de suite compris qu'il était en danger. Les villageois m'ont alertée sur les violences qu'il subissait, et en me rendant sur place, j'ai vu un enfant effrayé, privé de soins et d'amour. Son regard en disait long sur la souffrance qu'il endurait. J'ai essayé, avec l'aide des autorités locales, d'intervenir auprès de ses oncles, en leur expliquant les conséquences de leurs actes. Nous avons tenté la sensibilisation, le dialogue, mais malheureusement, la situation ne s'est pas améliorée. Avec le soutien du CCWC, des chefs de village et de la police communale, nous avons pris la décision de le retirer de cet environnement toxique et de l'installer à la pagode. Là-bas, il a enfin trouvé un refuge sûr, un lieu où il pouvait manger à sa faim, dormir paisiblement et être entouré d'adultes bienveillants.

Mon travail n'est pas facile, mais c'est pour des enfants comme Svet que je le fais avec détermination. Chaque enfant mérite d'être protégé, aimé et accompagné vers un avenir meilleur.



INFORMATIONS CLÉS

Parrainages : 240

Partenaire de l'alliance : ChildFund Australie

Partenaire local : ChildFund Cambodge





EN BOLIVIE

Lutte contre la dengue et le chikungunya : un projet de prévention pour protéger les communautés vulnérables



J'AI LE DROIT À LA SANTÉ

La Bolivie fait face à une augmentation des maladies transmises par les moustiques, comme la dengue et le chikungunya, qui se propagent notamment en raison du changement climatique. Un projet de prévention dans les municipalités de Colcapirhua et Santa Cruz de la Sierra a été mis en place pour protéger la santé publique et sensibiliser les communautés.

La dengue, principalement affectant les enfants et les personnes âgées, a touché près de 7000 personnes en 2024, surtout dans les départements de Cochabamba, La Paz et Santa Cruz. Les conditions idéales créées par l'augmentation des températures et des changements dans les cycles de pluie favorisent la prolifération des moustiques.

En réponse, des campagnes de prévention ont été lancées, notamment la distribution de moustiquaires. En novembre 2024, grâce à Un Enfant par la Main, des moustiquaires ont été fournies aux familles et aux établissements de santé dans ces zones.

Au total, 245 moustiquaires ont été distribuées, protégeant plus de 5000 personnes. Des actions de sensibilisation ont également été menées, touchant 3150 familles.

En raison d'une pénurie de moustiquaires, l'équipe du projet a utilisé un thermonébulisateur et des produits de pulvérisation pour traiter les zones critiques. Cela a permis une couverture plus large et un impact durable, avec environ vingt-cinq à trente litres d'insecticide nécessaires.

Ce projet a contribué à réduire les risques de propagation de ces maladies, tout en renforçant la gestion à long terme des maladies vectorielles. Les autorités locales ont exprimé leur reconnaissance pour l'engagement d'Un Enfant par la Main, et la municipalité de Colcapirhua peut désormais réutiliser l'équipement pour des interventions futures.



PAROLE DE ...

DON LUIS, HABITANT DE SANTA CRUZ DE LA SIERRA

La dengue est une menace constante ici, surtout pour les enfants et les personnes âgées. Grâce à ce projet, nous avons reçu des moustiquaires neuves et appris à éliminer les eaux stagnantes. Les pulvérisations ont aussi réduit les moustiques autour de nos maisons. Aujourd'hui, nous nous sentons mieux protégés. J'espère que ces actions continueront pour aider d'autres quartiers.



INFORMATIONS CLÉS

Parrainages : 483

**Partenaire de l'alliance :
ChildFund International**

**Partenaire local :
ChildFund Bolivie**





LE PLAIDOYER EN FRANCE

Cent ans de la Déclaration de Genève et trente-cinq ans de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), et... une année de plaidoyer pour les droits de l'enfant.

L'année 2024 marque une double commémoration essentielle pour les droits de l'enfant : les trente-cinq ans de la CIDE et les cent ans de la Déclaration de Genève, texte fondateur qui a ouvert la voie à la CIDE.

Notre association s'est pleinement engagée à célébrer ces jalons historiques en renforçant ses actions de plaidoyer, notamment à travers le Groupe Enfance, ainsi que d'autres initiatives internationales majeures au travers de ChildFund Alliance.

UN ENGAGEMENT RENFORCÉ À TRAVERS LE GROUPE ENFANCE

Le Groupe enfance joue un rôle crucial dans le plaidoyer en faveur des droits de l'enfant, *via* des outils et événements de sensibilisation. Dans ce cadre, nous avons participé à plusieurs initiatives clés.

- Participation au mooc de l'AFD : droits humains et développement durable. En 2023, notre association a contribué à la fiche de l'Agence française de développement (AFD) dédiée aux droits de l'enfant. Ce document, au-delà de son objectif informatif, constitue un outil d'aide à l'intégration de l'approche fondée sur les droits humains dans les projets de développement. En 2024, nous avons poursuivi cet engagement en participant à une capsule vidéo spécifique intégrée au *mooc* *.
- Objectif enfance : nous avons activement pris part à cet événement, dont la thématique centrale était la participation des enfants, en coorganisant les temps forts et en contribuant aux ateliers de travail. Cette implication a permis de faire avancer les discussions et de formuler des recommandations concrètes. Car faire entendre la voix des enfants, les associer aux décisions qui les concernent, est essentiel pour garantir pleinement leurs droits..

* *Mooc* : massive open online course (cours d'enseignement diffusé sur internet).



PAROLE DE ...

MEG GARDINIER, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE CHILD FUND ALLIANCE

Notre objectif était d'évaluer dans quelle mesure les enfants et les jeunes impliqués dans les projets de ChildFund réalisent leurs droits fondamentaux, et également de les engager dans un dialogue sur les questions qui affectent directement leur vie quotidienne. Nous restons déterminés à nous appuyer sur nos huit décennies d'histoire collective pour assurer un monde plus inclusif, où les voix des enfants sont entendues et prises en compte.

UN APPUI ESSENTIEL À LA SOCIÉTÉ CIVILE À MADAGASCAR

CONTRIBUTION AU PLAIDOYER INTERNATIONAL AVEC CHILD FUND ALLIANCE

- Participation à l'Index mondial 2024 de ChildFund Alliance sur les droits des femmes et des enfants (*ChildFund Alliance World Index 2024*). Ce document, résultat du travail collectif des onze membres de ChildFund Alliance, analyse la mise en œuvre des droits des enfants et des femmes dans différents domaines. Il constitue à la fois un outil de plaidoyer, en fournissant un état des lieux des droits de l'enfant fondé sur des données et recommandations, mais aussi un outil de sensibilisation. Notre association a participé activement à sa réalisation en menant des entretiens avec les enfants bénéficiaires de nos programmes en Haïti et à Madagascar.

En 2024, Madagascar a fait l'objet de l'Examen périodique universel (EPU), un processus intergouvernemental du Conseil des droits de l'homme des Nations unies visant à évaluer le respect des engagements en matière de droits de l'homme par l'ensemble de ses États membres. La Plateforme de la société civile pour l'enfance, à Madagascar (PFSCE), qui regroupe soixante-neuf ONG, a été un acteur clé dans le suivi de l'application de la CIDE dans le pays. Avec notre soutien, la société civile a pu :

- publier un rapport alternatif conçu avec les enfants ;
- organiser une présentation devant le Conseil, à Genève (faite à distance à cause de refus de visa) ;
- maintenir un engagement constant à travers la plateforme PFSCE, que nous soutenons financièrement.

Notre engagement pour les droits de l'enfant ne cesse de se renforcer à travers des actions concrètes de plaidoyer et de promotion à l'international.



LA COMMUNICATION

UNE ANNÉE DE MOBILISATION ET DE SENSIBILISATION

L'année 2024 a été riche en initiatives pour l'association Un Enfant par la Main, avec une mobilisation continue pour sensibiliser le grand public aux droits des enfants et promouvoir nos actions. Retour sur les moments marquants de cette année.



UN DÉBUT D'ANNÉE SOUS LES PROJECTEURS

Dès janvier, l'association a eu l'honneur de participer à l'émission *Tout le monde veut prendre sa place*, sur France 2, animée par Jarry. Cette mise en lumière à l'échelle nationale a offert une belle opportunité de sensibiliser le public à notre cause et a encouragé les élans de générosité.

UNE CAMPAGNE ENGAGÉE POUR LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

En mars, nous avons lancé une campagne sur les réseaux sociaux portée par nos marraines ambassadrices, anonymes et connues, à l'image d'Isabelle Carré, Marie-Sophie Lacarrau, Alizé Lim, Caroline Delage. À travers leurs témoignages et messages inspirants, nous avons sensibilisé le public à l'importance du parrainage d'enfants.

UNE CAMPAGNE SUR LES LIBÉRALITÉS EN SEPTEMBRE

Avec le lancement d'une campagne dédiée, nous avons mis l'accent sur l'importance des legs et autres libéralités, qui permettent de soutenir durablement nos programmes en faveur des enfants.

UN TOURNANT POUR LA TRANSPARENCE : NOTRE TOUT PREMIER RAPPORT D'ACTIVITÉ

Cette année a également été marquée par l'édition de notre tout premier rapport d'activité. Ce document reflète notre volonté de transparence envers nos partenaires, parrains, donateurs et bénéficiaires.



LES BONNES NOUVELLES DE L'ÉTÉ

Pendant la période estivale, nous avons instauré un rendez-vous hebdomadaire d'e-mail de bonnes nouvelles ; un format positif et inspirant qui mettait en lumière les progrès réalisés grâce à nos actions sur le terrain.





59 111

visites sur le site internet



13 909

abonné-e-s Facebook



4 076

abonné-e-s Instagram



3 393

abonné-e-s LinkedIn

DES MARRAINES INSPIRANTES À LA UNE DE FAMILLE & ÉDUCATION

Au deuxième trimestre de l'année, *Famille & Éducation* a mis à l'honneur deux marraines exceptionnelles : Katia et Donaig. Ces deux figures inspirantes, déjà connues de certains, viennent partager leur expérience enrichissante dans le dernier numéro du magazine destiné aux parents d'élèves.



Katia et Donaig témoignent avec sincérité de leur engagement en tant que marraines. Elles évoquent l'impact de ce geste solidaire et la manière dont il transforme la vie des enfants qu'elles accompagnent. Leur soutien et leur présence ont apporté espoir et réconfort à de nombreux jeunes, tout en enrichissant leur propre quotidien.

Un grand merci à Katia, Donaig, et à tous nos parrains et marraines qui œuvrent chaque jour pour bâtir un meilleur avenir pour les enfants défavorisés. Grâce à vous, des vies sont transformées, et l'espoir grandit.

UNE FORTE MOBILISATION POUR NOËL

En décembre, notre campagne de Noël qui présentait treize cadeaux solidaires, déployée à la fois *off line* et *on line*, a été un véritable succès : près de 91 000 € collectés, soit près de 4 000 cadeaux offerts et près de 4 000 000 de personnes touchées. Ces résultats témoignent d'un formidable élan de générosité pour les enfants les plus vulnérables. Également, une belle visibilité sur des sites comme Marie Claire, etc.

Avec plus de 20 000 abonnés sur trois réseaux sociaux et 479 288 impressions générées par nos contenus organiques en 2024, Un Enfant par la Main a attiré 59 111 visites sur son site. Nos publications ont également suscité 16 822 interactions, incluant partages, commentaires et réactions.



PAROLE DE ...

SOPHIE, ENSEIGNANTE EN ÉCOLE PRIMAIRE

Le kit pédagogique est un véritable atout pour sensibiliser les élèves aux droits de l'enfant. Grâce à des activités ludiques et interactives, ils comprennent mieux leurs droits et leurs responsabilités en tant que citoyens. Participer au concours Les Petits Molières a aussi été une belle opportunité pour ouvrir leur regard sur le monde. Ce projet est une belle initiative pour former des enfants engagés et solidaires.

UN KIT PÉDAGOGIQUE POUR LES ÉCOLES

Durant l'été, nous avons conçu un kit pédagogique destiné aux enseignants des écoles primaires. Cet outil a pour ambition de sensibiliser les élèves aux droits de l'enfant et de les encourager à devenir des citoyens engagés dès leur plus jeune âge. Cette initiative s'est également inscrite dans le cadre de la 3^e édition du concours des Petits Molières, auquel ont participé des enfants malgaches, ajoutant une dimension internationale et inclusive à ce projet.

Ces actions témoignent de la volonté de l'association Un Enfant par la Main de porter haut les valeurs de solidarité, d'éducation et de protection des droits des enfants. Une année d'actions qui prouvent que, tous ensemble, nous pouvons changer des vies et construire un meilleur avenir pour les générations futures.



NOS SOUTIENS

NOS MARRAINES ET PARRAINS

Bien plus qu'un engagement solidaire, le parrainage est une aventure humaine qui crée du changement et donne du sens à nos actions et, surtout, permet de garantir les droits fondamentaux des enfants sur le terrain. L'année écoulée a été jalonnée d'initiatives visant à renforcer ce lien essentiel qui nous unit aux marraines et parrains, dont le soutien indéfectible mérite d'être souligné et salué, et la valorisation des projets menés sur le terrain.

Nous avons renforcé nos échanges avec nos délégués, qui jouent un rôle essentiel en région. À travers des webinaires dédiés, nous les avons accompagnés en leur fournissant des conseils et des bonnes pratiques afin de mieux sensibiliser et informer les marraines et parrains, et sur leur engagement, tout en leur offrant un accompagnement adapté pour leur parrainage.

Par ailleurs, après une période d'interruption, les voyages ont enfin repris, offrant à une quinzaine de marraines et parrains la possibilité de rencontrer leur filleul·e à titre individuel.

Pour nos pays en direct, Madagascar et Haïti, nous avons enrichi nos dispositifs d'information avec l'introduction de newsletters trimestrielles de programmes et la mise en place d'un rapport de progrès annuel détaillé sur les enfants parrainés. Toujours dans cette dynamique, nous avons accueilli Nirina au sein de notre équipe à Madagascar, comme responsable des parrainages. Son rôle est désormais essentiel pour assurer un lien fluide et efficace entre les équipes locales et celle de Nogent.

Enfin, plusieurs webinaires ont permis d'approfondir des thématiques clés, notamment celui organisé avec notre partenaire en Bolivie. Ce fut une opportunité précieuse pour mieux comprendre les enjeux de protection des enfants face aux violences, et découvrir les actions mises en place : création d'un environnement sécurisé pour les jeunes, identification des situations à risque à travers des jeux de rôles, encouragement à la prise de parole des enfants et renforcement des initiatives locales en faveur des droits des enfants.

Enfin, Un Enfant par la Main a activement impliqué les enfants parrainés d'Haïti et de Madagascar dans une initiative internationale majeure : le World Index. Cet outil, développé en 2015 et devenu en 2024 une publication phare du réseau ChildFund Alliance auquel nous appartenons, mesure l'inclusion sociétale des femmes et des enfants dans près de 170 pays. En recueillant leurs témoignages sur des enjeux cruciaux tels que le changement climatique, la guerre, la discrimination ou encore les dangers du numérique, nous avons permis à ces enfants de faire entendre leur voix et d'exprimer leurs inquiétudes pour l'avenir.

Autant d'initiatives qui illustrent notre engagement commun pour un parrainage toujours plus humain et tangible.



PAROLE DE ...

**NATHALIE, MARRAINE D'ALIOU
AU SÉNÉGAL DEPUIS TRENTE ANS**

Je suis tellement fière de toi et d'avoir pu contribuer à ton éducation. Mes propres enfants ont eu la chance d'être bien nourris, soignés, éduqués et je suis heureuse d'avoir pu offrir cette chance à d'autres enfants. [...] Pour l'avenir, je souhaite de tout mon cœur que tu sois confiant dans ta vie. La vie est plus belle lorsqu'elle est faite de solidarités.



NOS PARTENAIRES MÉCÈNES

Chaque année, des millions d'enfants sont privés de leurs droits fondamentaux : éducation, santé, alimentation, protection. Ces besoins essentiels ne sont toujours pas garantis, et la situation empire.

Les crises se multiplient – conflits, changement climatique, pauvreté, déplacements forcés – alors que les moyens pour y faire face diminuent.

UNE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EN DÉCLIN

En France : en février 2024, le gouvernement a réduit de 742 millions d'euros l'aide publique au développement, rompant avec les engagements de 2021. D'autres coupes sont prévues pour atteindre 2,1 milliards d'euros en moins en 2025.

Aux États-Unis : l'Usaid a perdu 83 % de ses financements sous l'administration Trump. Résultat : arrêt de programmes vitaux en Afrique dans la santé et l'éducation, suppression de 80 % des projets et affaiblissement des systèmes de prévention des crises.

Dans le monde : en 2024, l'aide publique au développement a chuté de 7,1 %, mettant fin à cinq années de progression. Cette tendance se poursuit en 2025, menaçant les efforts internationaux.

Sources : Le Monde, Oxfam France, Le Guardian, San Francisco Chronicle, Politico, The Verge.

FACE À CETTE RÉALITÉ, NOTRE MOBILISATION EST PLUS QU'JAMAIS ESSENTIELLE.

Et c'est grâce à l'engagement de plus de 150 entreprises et fondations partenaires que nous avons pu concrétiser de nombreuses actions en 2024.

Certains nous soutiennent depuis de nombreuses années, dans une relation de confiance fondée sur la coconstruction :

- **Puressentiel**, avec l'installation de stations de lavage de mains au Sénégal et de cantines scolaires à Madagascar ;
- **le Cercle immobilier des mécènes**, à travers le programme Mitsiry à Madagascar ;
- **Wirquin, Serea** avec l'installation d'un bloc sanitaire à Mitsiry ;
- **la Société générale** ;
- **la Fondation de France** qui soutient nos actions de réponse à l'urgence et de redynamisation du centre de Salagnac à Haïti ;
- **la Fondation Maurice & Ute Genoyer**, pour le financement d'un bloc sanitaire à Madagascar ;
- **la Fondation Raja-Danièle Marcovici**, qui soutient, pour la 3^e et dernière

année, notre projet en Inde ;

- **la Fondation Sancta Devota**, pour la finalisation du semi-pensionnat au Vietnam ;
- **le Fonds de dotation Infinity Nine Care**, pour la construction d'écoles à Madagascar ;
- **la Fondation Axian**, qui a permis la création d'un centre de santé, de dix salles de classe et de 3 blocs sanitaires à Madagascar ;
- **H.V.KAS** pour la fourniture d'équipements pour un centre de santé, la construction d'une salle de classe à Madagascar et la distribution de chèvres à des familles en Haïti ;
- **Aviras** pour le rééquipement des écoles en mobilier scolaire, la distribution de lampes solaires à Madagascar et la distribution de chèvres à des familles en Haïti ;
- **un généreux donateur japonais** a apporté une contribution de 150 000 € pour nos actions à Madagascar et au Cambodge ;
- **Delliver Invest**, porté par l'engagement de son dirigeant Bruno Derville, a soutenu les actions du programme Mitsiry.



En 2024, de nouveaux partenaires nous ont rejoints, renforçant encore notre capacité d'action :

- **la Fondation ArcelorMittal**, pour améliorer l'accès à l'éducation dans plusieurs écoles au Vietnam ;
- **la Fondation pour le logement des défavorisés** pour la construction d'ouvrages facilitant l'accès à l'eau en Haïti ;
- **la Fondation Alstom** pour la mise en œuvre d'un projet favorisant une éducation inclusive et de qualité au Vietnam ;

- **Émile et Ilda**, pour un projet de distribution de serviettes hygiéniques en Inde, contribuant à la santé et à la dignité des adolescentes ;
- **Célonis**, via la *Raid Amazones*, pour offrir des vélos à des élèves au Cambodge.

Ces partenariats vont bien au-delà du soutien financier. Ils incarnent un engagement partagé et une ambition commune : transformer durablement la vie des enfants les plus vulnérables.



Liste non exhaustive de nos partenaires

PAROLE DE ...
VIRGINE LU CONG SANG, SALARIÉE CHEZ ALSTOM ET PORTEUSE DU PROJET AUPRÈS DE LA FONDATION

J'ai eu la chance de rencontrer, au Vietnam, des élèves, des enseignants et des directeurs d'école que nous avons pu soutenir. Grâce au don de ma fondation, 2 000 enfants auront bientôt accès à des sanitaires décentes, de l'eau chaude dans les internats, et des routes plus sûres pour se rendre à l'école.

Leur rêve ? Pouvoir apprendre dans de meilleures conditions, et simplement jouer dans une cour avec leurs amis.

Des rêves simples, mais essentiels.

Et grâce à notre engagement collectif, ces rêves peuvent devenir réalité.

NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

En 2024, Un Enfant par la Main a obtenu le soutien financier de l'Agence française de développement (AFD) pour la mise en œuvre de deux projets à Haïti et Madagascar et du Gouvernement princier de Monaco à travers sa direction de la coopération internationale (DCI) pour la mise en œuvre d'un projet à Madagascar.

- L'AFD a décidé de soutenir le projet SALAMA (« bonne santé »), à hauteur de 510 000 €. Ce projet qui est mis en œuvre à Madagascar de décembre 2024 à novembre 2027 en partenariat avec l'Association des enfants d'Antananarivo (AEA) et Amadea, a pour objectif de contribuer à garantir le droit à l'alimentation et à



la nutrition des enfants à travers une approche communautaire intégrée et multisectorielle, basée sur les ressources locales. Il cible directement 2 293 enfants, 890 exploitants agricoles, 83 enseignants, 450 parents d'élèves, 20 jeunes leaders, mères allaitantes, agents de santé communautaires et autorités locales.

NOS BIENFAITEURS

Transmettre une partie ou la totalité de son patrimoine à Un Enfant par la Main à travers des legs ou des contrats d'assurance-vie constitue une forme de générosité encore peu connue du grand public, pourtant essentielle pour la continuité de nos actions en faveur des enfants vulnérables à travers le monde.

En 2024, deux assurances-vie reçues, pour un montant total de 51 192,14 €.

Michel, 57 ans, parrain de deux fillettes depuis quatre ans, l'une au Vietnam et l'autre à Madagascar, réside en région parisienne. Il consacre également un peu de son temps bénévolement à l'association, en participant à



PAROLE DE ...

MICHEL, 57 ANS, PARRAIN

« Ce qui m'a profondément touché dans la mission de l'association, c'est son approche globale qui combine éducation, santé et protection », explique Michel. Il insiste sur l'importance des projets communautaires à long terme, qui dépassent les besoins immédiats. « Un Enfant par la Main ne se contente pas de répondre aux urgences, mais crée un impact durable, par exemple en soutenant des initiatives d'entrepreneuriat féminin. Cela permet aux femmes de gagner en autonomie et de devenir des actrices du développement de leur communauté. » Pour Michel, il ne s'agissait pas simplement de soutenir les enfants sur le plan matériel, mais de participer à une vision plus large de la protection de l'enfance, intégrant l'éducation et la santé. Cette expérience l'a convaincu de renforcer son engagement en léguant une partie de son patrimoine à l'association. « Faire un legs à l'association est pour moi une manière de contribuer à la pérennité de son action, même après mon départ. Je souhaite que l'association puisse continuer à accomplir son travail indispensable pour les enfants à travers le monde. »

des missions au siège. Son engagement va au-delà de cette implication directe : il a récemment décidé de renforcer son soutien en léguant une partie de son patrimoine à l'association.

- L'AFD a décidé de poursuivre son soutien au projet Renouveau du centre de développement rural de Salagnac en Haïti, en finançant sa deuxième phase à hauteur de 595 000 €. Ce projet, mené de juillet 2024 à avril 2027 en partenariat avec le Groupe d'action francophone pour l'environnement (Gafe), vise à renforcer la participation et l'engagement citoyen de la société civile en faveur du développement économique et social du milieu rural haïtien. Il bénéficie directement à 3 460 agriculteurs, 30 étudiants, 24 responsables pédagogiques ou enseignants, 5 000 enfants et jeunes et du personnel des autorités locales.



- Le Gouvernement princier de Monaco a décidé de soutenir le projet Tambatra à Madagascar, en finançant sa deuxième phase. Ce projet mené en partenariat avec les ONG Gret et AVSF (Agronomes et vétérinaires sans frontières) vise à contribuer à la prévention durable de la malnutrition chronique par la promotion, et à la mise en place de systèmes alimentaires plus durables et plus favorables à la nutrition. Un Enfant par la Main est partenaire opérateur et gère un budget de 260 000 € pour la mise en place de cantines scolaires qui bénéficient à 1 715 enfants entre 2024 et 2026.





NOTRE RÉSEAU DE BÉNÉVOLES

Des actions de mobilisation bénévoles réussies

DES ACTIONS CONCRÈTES, DES RÉSULTATS VISIBLES

- **six apéros des parrains organisés**, avec une mention spéciale pour celui de Toulouse. Accueilli gracieusement au sein du casino Barrière dont le directeur est lui-même parrain, cet événement a rassemblé quatre-vingts marraines et parrains grâce à l'engagement de notre déléguée, Léa Delord ;
- **opération de phoning** : 310 marraines et parrains contactés pour échanger sur leurs attentes et renforcer leur engagement ;
- **collectes et événements solidaires** :
 - soirée dansante et vente de produits artisanaux : 10 502 €,
 - loto et marché de Noël : 3 319 €,
 - partenariats entreprises : 16 000 € collectés,
 - Vélotour : 2 625 € et participation de 105 bénévoles.



32 délégués et référents
+
4 référents binômes



60 053 €
collectés



105
actions menées



150-200
bénévoles environ



SENSIBILISATION AUX DROITS DE L'ENFANT : UN AXE MAJEUR

Une des grandes avancées de 2024 est le déploiement des actions de sensibilisation dans les écoles. Cette mobilisation nous a permis d'être présents dans de nombreuses écoles grâce à nos bénévoles.

- 35 classes participantes.
- 1 075 élèves sensibilisés aux droits de l'enfant.

Cette initiative sera renforcée en 2025 avec la Semaine des droits de l'enfant, prévue en novembre.



UN ENGAGEMENT À SALUER ET À RENFORCER

En 2024, le montant collecté grâce aux actions des bénévoles s'élève à 60 053 €, une légère baisse par rapport aux années précédentes, mais qui ne doit pas occulter la force de leur engagement et leur capacité à créer du lien et à mobiliser.

Pour preuve, en septembre, l'ensemble du réseau s'est réuni pour une réunion annuelle organisée par nos délégués du Lot, Christian et Éric, renforçant la cohésion et les stratégies de mobilisation pour les années à venir.

Pour 2025, l'objectif est de poursuivre cette dynamique en renforçant la mobilisation autour des marraines et parrains, en encourageant la participation des entreprises, et en multipliant les actions de sensibilisation.

Un immense merci à tous les bénévoles qui, grâce à leur dévouement, font vivre Un Enfant par la Main et permettent d'agir concrètement pour les enfants !



PAROLE DE ... CHRISTIAN, DÉLÉGUÉ

Ces rencontres ont réellement été un moment exceptionnel ; chaleur humaine, partage d'expériences en toute simplicité, motivation accrue, débats conduits parfaitement par Chantal Gautier... unis dans le même but : quelle chance de faire partie d'Un Enfant par la Main ! Et quelle belle association. Merci à tous.





LES FEMMES ET LES D'UN ENFANT PAR LA

Main dans la main pour bâtir le futur des enfants

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sous la présidence d'Alain Gibert, le conseil d'administration a pour missions :

- assurer la mise en place de la stratégie de l'association et superviser sa mise en œuvre avec le bureau ;
- approuver les comptes annuels avant leur présentation en assemblée générale ;

- garantir que les informations fournies au public et aux donateurs et donatrices respectent les normes des organismes de labellisation et de contrôle.

Le conseil est constitué de neuf membres bénévoles élus lors de l'assemblée générale.

De gauche à droite : Bruno Derville, Chantal Gautier, Delphine Laisney, Alain Gibert, Sandrine Darène Rambert, Pascal Mangin, Marion Vaquin. Non présents sur la photo : Benoit Tirot, Ariane Degroote.





HOMMES MAIN

LE COMITÉ DE DIRECTION

Créé en 2024, le comité de direction joue un rôle clé dans la gestion et la mise en œuvre des décisions stratégiques de l'association. Composé de responsables d'équipe, il veille à aligner les orientations fixées par le conseil d'administration avec les actions menées sur le terrain.

Grâce à une coordination rigoureuse, il assure le bon pilotage de l'association, renforce la synergie entre les départements et garantit un lien solide entre le siège et les actions sur le terrain.

Au cœur de son action :

- des programmes engagés pour le respect des droits des enfants et la mise en œuvre d'actions porteuses de changement ;
- une mobilisation essentielle des ressources pour sensibiliser et encourager la générosité en faveur des projets ;
- un lien renforcé entre parrains, marraines et équipes terrain, pour une expérience de parrainage plus riche et impactante ;
- une coordination efficace des équipes et des partenariats, assurant des résultats concrets à Madagascar, en Haïti et ailleurs ;
- une gestion financière et administrative optimisée, garantissant un fonctionnement fluide et durable de l'association.

CHIFFRES CLÉS

En 2024, l'équipe compte
45 collaborateurs et
collaboratrices, dont :



14

salarié·e·s
à Madagascar

16

salarié·e·s
en France

23

salarié·e·s
en Haïti



2

stagiaires



200 ainsi que
bénévoles,
dont 9 membres
de la gouvernance.



LES VOIX DU COMITÉ DE DIRECTION

Derrière ces missions, des femmes et des hommes s'investissent au quotidien pour faire la différence.

« Grâce à un lien étroit avec nos partenaires locaux et collègues sur le terrain et à une connaissance fine des contextes d'intervention, nous identifions et supervisons la mise en œuvre de projets qui améliorent, dans la durée, les conditions de vie des enfants et de leur famille. La promotion des droits de l'enfant par le développement de nos actions et de notre expertise est la mission qui anime au quotidien l'équipe programmes. »

Vanessa Quintero,
responsable des programmes

« Mobiliser la générosité et concevoir des campagnes de sensibilisation pour favoriser la réalisation des droits des enfants. »

Carola Berfini,
responsable des ressources

« Mon équipe et moi sommes le relai entre vous, marraines et parrains de l'association, et les équipes sur le terrain, afin qu'ensemble, nous puissions

améliorer et partager l'expérience par-rainage dans le respect des droits des enfants que nous soutenons. »

Johanne Tallec, responsable de la relation marraines et parrains

« En harmonie avec leur mission, l'équipe terrain Madagascar s'engage avec passion à concevoir, réaliser et suivre des projets et des programmes pour le bien-être de l'enfant, dans un respect absolu de ses droits fondamentaux. »

Lucas Andriamaro,
directeur pays à Madagascar

« Entretenir des relations régulières avec le siège et les partenaires institutionnels, coordonner le travail des équipes sur le terrain et s'assurer que les projets et programmes sont alignés sur les objectifs stratégiques de l'association afin d'améliorer les conditions de vie des enfants, des familles, et les droits des enfants. Chaque jour, ces acteurs engagés unissent leurs forces pour un seul objectif : protéger et améliorer la vie des enfants, partout où ils en ont besoin. »

Oriole Montuma,
chef de mission par intérim en Haïti



NOS COLLECTIFS ET RÉSEAUX

L'association s'engage à travailler de manière collective afin de promouvoir le partage d'expertises, la mutualisation des efforts et l'émergence de voix communes. La coopération est fondamentale pour garantir l'efficacité et la pertinence de nos actions. Un Enfant par la Main participe à plusieurs instances sectorielles regroupant de nombreuses organisations œuvrant conjointement pour défendre les droits de l'enfant à l'échelle mondiale.

ChildFund Alliance **ChildFund Alliance**

est un réseau mondial de onze organisations de développement de l'enfance travaillant dans plus de 70 pays pour soutenir les enfants vivant dans la pauvreté. Fondée en 2002, l'alliance se concentre sur l'amélioration des conditions de vie des enfants et des jeunes, leur fournissant une éducation, des soins de santé, et des services de protection, ainsi que sur le renforcement des communautés pour créer des environnements sûrs et propices à leur développement. Les organisations membres de ChildFund Alliance collaborent pour maximiser leur impact global, partager des ressources et des meilleures pratiques, et plaider en faveur des droits des enfants sur la scène internationale.

En 2023, l'agrément « **Don en confiance** » d'Un Enfant par la Main a été reconduit pour trois ans. Ce regard extérieur, exigeant, permet à l'association de progresser et de repérer ses principaux points d'amélioration internes.



Un Enfant par la Main est membre de la **Coalition Éducation**, qui défend l'accès à l'éducation pour toutes et tous. L'association partage son expertise sur des projets liant éducation, nutrition, santé et production locale, notamment à Madagascar, où des cantines scolaires aident à lutter contre l'absentéisme et la sous-nutrition.



Membre actif du **GROUPE ENFANCE**, Un Enfant par la Main participe aux actions de plaidoyer, de renforcement des capacités des ONG et de sensibilisation du public sur les droits de l'enfant.

Créée en 1983, la **CHD** (Coordination humanitaire et développement) rassemble plus de 56 organisations menant des projets humanitaires et de développement à travers le monde. Elle est membre fondatrice de Coordination Sud.



Créé en 1998, **France générosités** regroupe des associations et fondations pour promouvoir la générosité et défendre les intérêts du secteur. Il favorise la transparence, propose des études et formations, et soutient le développement de nouvelles formes de dons.



Coordination Sud est une plateforme nationale française qui regroupe des ONG de solidarité internationale. Elle joue un rôle clé dans la structuration et la promotion de la solidarité internationale en France, en renforçant l'efficacité des ONG et en défendant des politiques publiques favorables à un développement équitable et durable.



RAPPORT FINANCIER

PRÉAMBULE

Le règlement comptable n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif comporte des dispositions spécifiques aux associations, qui prévoit :

- un bilan modifié ;
- un compte de résultat par nature modifié aux niveaux des produits.

Et pour les associations faisant appel à la générosité du public, une annexe avec :

- un compte de résultat par origine et destination ;
- un compte pour présenter les ressources issues de la générosité du public de leur utilisation ;
- des tableaux complémentaires présentant les contributions volontaires en nature ainsi que les fonds dédiés.

SYNTHÈSE

Mission sociale

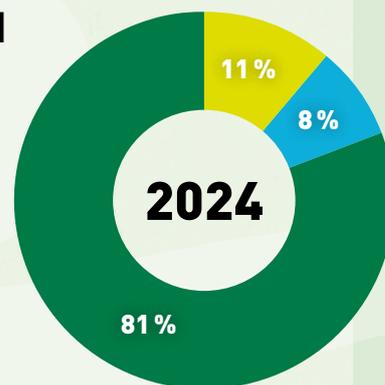
Les missions sociales sont composées des versements effectués auprès de nos partenaires au titre des parrainages, des versements des dons, des cadeaux, de l'utilisation des fonds à destination des projets institutionnels et des frais généraux d'Haïti et Madagascar selon une grille de répartition figurant dans l'annexe de nos comptes.

Les missions sociales représentent au total 4 602 k€ en 2024, contre 4 647 k€ en 2023.

Les frais de recherche de fonds s'élèvent à 613 k€, contre 334 k€ en 2023.

RÉPARTITION DE NOS EMPLOIS

- Missions sociales
- Frais de recherche de fonds
- Frais de fonctionnement



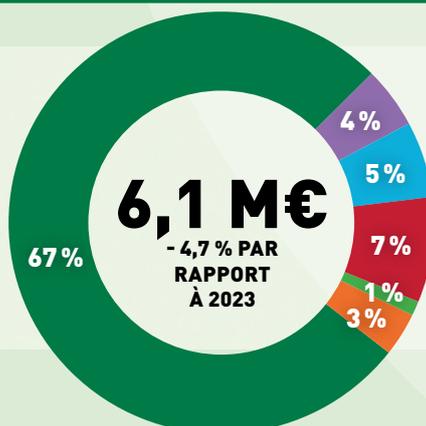
Les frais de fonctionnement de la structure s'élèvent à 430 k€, contre 466 k€ en 2023.

Les comptes de l'association pour l'exercice 2024 dégagent un déficit de 115 k€.

REVENUS GLOBAUX ET DÉPENSES EN 2024

REVENUS GLOBAUX

- Parrainages
- Contributions volontaires
- Dons pour projets
- Autres produits
- Libéralités, donations, assurances-vie
- Subventions



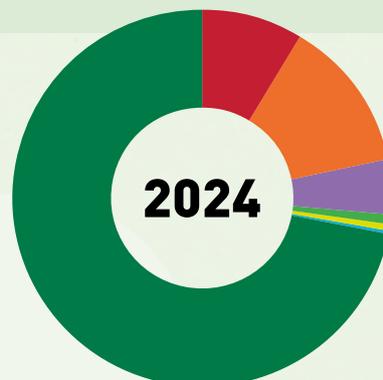
DÉPENSES GLOBALES
6,2 M€

- 0,8 %
PAR RAPPORT
À 2023

RESSOURCES COLLECTÉES EN 2024

Les principales lignes de ressources collectées sont :

- Parrainages : **3735 k€** contre 3842 k€ en 2023
- Subventions (publiques) : **457 k€** contre 338 k€ en 2023
- Dons manuels : **676 k€** contre 788 k€ en 2023
- Contributions volontaires : **234 k€** idem en 2023
- Libéralités (legs, donations, assurances-vie) : **51 k€** contre 199 k€ en 2023
- Autres opérations / produits : **33 k€** contre 39 k€ en 2023
- Subventions (partenaires ChildFund) : **2 k€** contre 20 k€ en 2023



Au 31 décembre 2024, l'association comptabilise 11878 parrainages contre 12242 en 2023. La lente érosion constatée depuis 2022 se poursuit.

La totalité des ressources collectées (ou produits d'exploitation) en 2024 – hors fonds dédiés – s'élève à 5240 € (en baisse par rapport à 2023 : 5475 k€)

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été établis conformément aux nouvelles dispositions du règlement n° 2018-06 de l'ANC (Autorité des normes comptables) pour les comptes clos à compter du 1^{er} janvier 2022.

Conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels, les principes de continuité, de permanence des méthodes et d'indépendance des exercices ont été appliqués.

LE BILAN

Le total du bilan s'élève à 3 651 k€, contre 3 363 k€ en 2023.

À l'actif

● Immobilisations

L'actif immobilisé est constitué :

- des immobilisations incorporelles (site internet, logiciels) ;
- des immobilisations corporelles comprenant :
 - les locaux de l'association situés à Nogent-sur-Marne acquis pour 190 k€, amortis à hauteur de 136 k€,
 - les locaux situés en Haïti amortis en totalité pour une valeur brute d'acquisition de 168 k€,
 - des installations, du matériel informatique et du

meuble de bureau pour une valeur nette comptable 73 k€.

Les matériels acquis à Haïti, notamment les matériels de transport, sont amortis selon les règles comptables habituelles. Toutefois, la valeur nette comptable est provisionnée dans le compte « provision pour risques ».

Le montant des amortissements de l'exercice s'élève à 73 k€.



• Actif circulant

L'actif circulant est constitué :

- des subventions à recevoir sur projets pour 602 k€ ;
- des charges constatées d'avance pour 61 k€ ;
- de la trésorerie de l'association pour un montant global au 31 décembre de 2775 k€, contre 3042 k€ en 2023 ;
- des charges constatées d'avance pour un montant de 61 k€, contre 46 k€ en 2023.

Les réserves de trésorerie sont principalement constituées de nos fonds propres pour 1155 k€ et des fonds dédiés à engager pour un montant au 31 décembre de 1194 k€.

La trésorerie de l'association est équilibrée, elle nous permet de garantir la pérennité de nos actions, d'obtenir et de garantir les bailleurs de fonds de nos capacités à financer nos missions en cours et à venir.

Au 31 décembre, les réserves de trésorerie sont placées sur des comptes à terme de 24 mois pour 800 k€ (quatre plans de 200 k€) et trois comptes livret pour 638 k€.

L'impôt dû sur les intérêts a été acquitté en 2025 pour un montant de 9 k€.

Au passif

• Fonds propres

Les fonds propres de l'association s'élèvent à 1155 k€. Ils sont constitués :

- des fonds associatifs sans droit de reprise pour 367 k€ ;
- des réserves statutaires issues de la fusion ESF pour 335 k€ ;

- du fonds de réserve pour 60 k€ ;
- du report des excédents antérieurs pour 508 k€ ;
- du déficit 2024 pour -115 k€.

L'excédent de l'exercice 2023 a été affecté au compte report à nouveau conformément à la décision de l'assemblée générale qui s'est tenue le 22 juin 2024.

• Fonds dédiés

Les ressources reçues par l'association au titre des fonds dédiés sont affectées aux différents projets conformément à l'engagement pris vis-à-vis des donateurs.

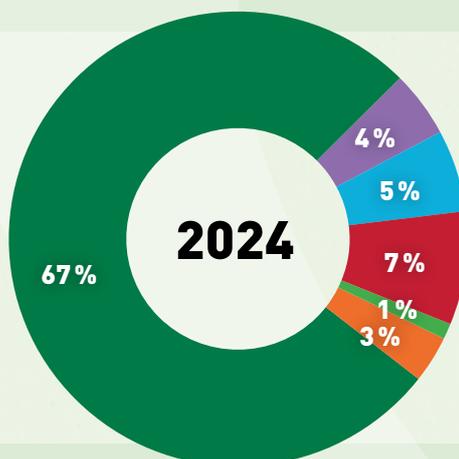
Au 31 décembre 2024, les engagements à réaliser sur fonds dédiés s'élèvent à 1194 k€, contre 1566 k€ en 2023.

La partie des fonds collectés au cours de l'exercice 2023 a été utilisée au cours de l'exercice 2024, conformément à leur objet et à leur destination, tels que définis par les donateurs et les bailleurs de fonds.

Les fonds dédiés à engager sur l'exercice 2025 s'élèvent à 418 k€.

RÉPARTITION DES PRODUITS PAR ORIGINE (intégrant les fonds dédiés)

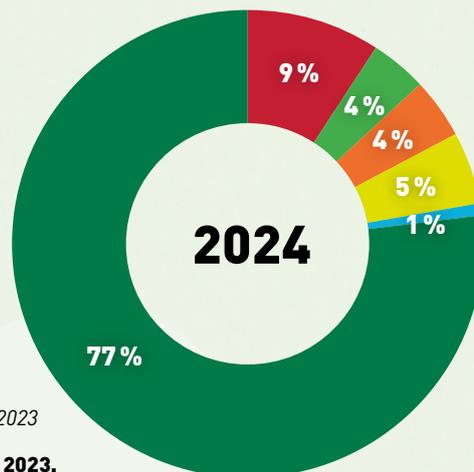
- | | |
|-----------------------------|---|
| ● Parrainages | ● Autres produits (financiers, cotisations et autres dons issus de la collecte) |
| ● Contributions volontaires | ● Libéralités, donations, assurances-vie |
| ● Dons pour projets | ● Subventions |
| ● Fonds dédiés | |



RÉPARTITION DES PRODUITS PAR ORIGINE (hors fonds dédiés)

- Parrainages : **4 133 k€**, contre 3 842 k€ en 2023
- Subventions : **463 k€**, contre 338 k€ en 2023
- Contributions volontaires : **225 k€**, contre 234 k€ en 2023
- Autres produits (financiers, cotisations et autres dons issus de la collecte) : **188 k€**, contre 216 k€ en 2023
- Dons pour projet : **279 k€**, contre 764 k€ en 2023
- Libéralités (legs, donations et assurances-vie) : **51 k€**, contre 153 k€ en 2023

Le total des ressources collectées s'élève à 5 340 k€, contre 5 415 k€ en 2023.



Les fonds dédiés utilisés au cours de la période représentent 790 k€.

Au 31 décembre 2024, le solde des comptes de fonds dédiés reportés s'élève à :

- fonds dédiés sur legs affectés : 305 k€ ;
- fonds dédiés sur subventions : 139 k€ ;
- fonds dédiés sur projets : 454 k€ ;
- fonds dédiés sur dons : 285 k€ ;
- fonds dédiés Bourse F. Capponi : 11 k€.

• Dettes

Le total des dettes s'élève à 1 188 k€, contre 470 k€ en 2023.

Ce poste regroupe :

- les dettes fournisseurs pour 75 k€ ;
- les dettes fiscales et sociales pour 123 k€, constituées des charges sociales du 4^e trimestre et de la provision pour congés payés ;

- les autres dettes, à hauteur de 170 k€, sont constituées notamment des reversements à effectuer à notre partenaire ChildFund International (CFI) en janvier 2025 ;
- les produits constatés d'avance pour 821 k€, constitués de la quote-part des années ultérieures des subventions AFD et DCI Monaco.

LE COMPTE DE RÉSULTAT

Le total des produits d'exploitation hors utilisation des fonds dédiés s'élève à 5 240 k€, contre 5 475 k€ en 2023.

Les charges d'exploitation, hors report en fonds dédiés, s'élèvent à 5 780 k€, contre 5 473 k€ en 2023.

Le déficit d'exploitation au 31 décembre 2024 est de -168 k€, contre un excédent de 104 k€ en 2023.

Le résultat financier, conséquence des différences de charges et des produits financiers sur les placements de trésorerie, est positif de 56 k€. Il était positif de 48 k€ en 2023.

Le déficit net s'établit à 115 k€, contre un excédent de 139 k€ en 2023.



LE COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES AUPRÈS DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION	2024	2023	RESSOURCES PAR ORIGINES	2024	2023
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. Missions sociales			1. Produits liés à la générosité du public		
1.1. Réalisées en France			1.1. Cotisations sans contrepartie	280 €	
> Actions réalisées par l'organisme en France	30 549 €	22 028 €	1.2. Dons, legs et mécénat		
> Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-	> Dons manuels	4 133 032 €	4 170 299 €
1.2. Réalisées à l'étranger			> Legs, donations et assurances-vie	51 193 €	153 259 €
> Actions réalisées par l'organisme à l'étranger	-	-	> Mécénat	279 656 €	440 065 €
> Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	1 974 520 €	1 740 218 €	1.3. Autres produits liés à la générosité du public	225 380 €	233 740 €
2. Frais de recherche de fonds					
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	-	-			
2.2. Frais de recherche d'autres ressources	545 830 €	306 279 €			
3. Frais de fonctionnement	-	-			
	383 501 €	427 341 €			
TOTAL DES EMPLOIS	5 029 561 €	4 989 482 €	TOTAL DES RESSOURCES	4 689 541 €	4 997 363 €
4. Dotations aux provisions et dépréciations	162 191 €	80 170 €	4. Reprises sur provisions et dépréciations	25 243 €	34 230 €
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	372 231 €	695 589 €	5. Utilisations des fonds dédiés antérieurs	746 959 €	860 609 €
EXCÉDENT OU DÉFICIT	102 241 €	126 960 €			
TOTAL	5 461 743 €	5 892 201 €	TOTAL	5 461 743 €	5 892 201 €
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	888 767 €	880 888 €
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	- 340 020 €	7 880 €
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			TOTAL	5 487 47 €	888 767 €

LE COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

* Produits = produits d'exploitation + produits financiers + produits exceptionnels

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2024		2023	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Produits liés à la générosité du public				
1.1. Cotisations sans contrepartie	280 €	280 €		
1.2. Dons, legs et mécénat				
> Dons manuels	4 133 032 €	4 133 032 €	4 170 299 €	4 170 299 €
> Legs, donations et assurances-vie	51 193 €	51 193 €	153 259 €	153 259 €
> Mécénat	279 656 €	279 656 €	440 065 €	440 065 €
1.3. Autres produits liés à la générosité du public	225 380 €	225 380 €	233 740 €	233 740 €
2. Produits non liés à la générosité du public				
2.1. Cotisations avec contrepartie			80 €	
2.2. Parrainage des entreprises				
2.3. Contributions financières sans contrepartie				
2.4. Autres produits non liés à la générosité du public	134 851 €		181 907 €	
3. Subventions et autres concours publics	463 057 €		358 135 €	
4. Reprises sur provisions et dépréciations	52 980 €	25 243 €	34 230 €	34 230 €
5. Utilisations des fonds dédiés antérieurs	790 039 €	746 959 €	861 949 €	860 609 €
TOTAL DES PRODUITS *	6 130 468 €	5 461 743 €	6 433 664 €	5 892 201 €
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Missions sociales				
1.1. Réalisées en France				
> Actions réalisées par l'organisme en France	34 289 €	30 549 €	24 052 €	22 028 €
> Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-	-	-
1.2. Réalisées à l'étranger				
> Actions réalisées par l'organisme à l'étranger	2 216 277 €	1 974 520 €	1 900 135 €	1 740 218 €
> Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	2 351 688 €	2 095 161 €	2 722 767 €	2 493 616 €
2. Frais de recherche de fonds				
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	612 661 €	545 830 €	334 424 €	306 279 €
2.2. Frais de recherche d'autres ressources	-	-	-	-
3. Frais de fonctionnement	430 456 €	383 501 €	466 612 €	427 341 €
4. Dotations aux provisions et dépréciations	182 050 €	162 191 €	87 537 €	80 170 €
5. Impôt sur les bénéfices	-	-	-	-
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	417 807 €	372 231 €	759 510 €	695 589 €
TOTAL DES CHARGES	6 245 227 €	5 563 984 €	6 295 037 €	5 765 241 €
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-114 759 €	-102 241 €	138 627 €	126 960 €



CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2024		2023	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Contributions volontaires liées à la générosité du public				
1.1. Bénévolat	27 994 €	27 994 €	27 994 €	27 994 €
1.2. Prestations en nature	98 546 €			
1.3. Dons en nature			172 959 €	172 959 €
2. Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
3. Concours publics en nature				
3.1. Prestations en nature				
3.2. Dons en nature				
TOTAL	126 540 €	27 994 €	200 953 €	200 953 €
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Contributions volontaires aux missions sociales				
1.1. Réalisées en France	27 994 €	27 994 €	200 953 €	200 953 €
1.2. Réalisées à l'étranger				
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds	97 725 €			
3. Contributions volontaires au fonctionnement	821 €			
EXCÉDENT OU DÉFICIT	126 540 €	27 994 €	200 953 €	200 953 €

PRÉSENTATION DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Les produits par origine

Les produits sont constitués des dons, des legs, des donations et assurances-vie ainsi que des versements effectués dans le cadre du mécénat d'entreprise.

Au cours de l'exercice, les produits liés à la générosité du public se sont élevés à 4 763 k€, qui se répartissent de la manière suivante :

- dons manuels 4 133 k€ ;
- legs et assurances-vie 51 k€ ;
- mécénat d'entreprise 280 k€.

Les autres produits liés à la générosité du public sont constitués par les contributions volontaires,

pour un montant de 225 k€.

Les produits détaillés sous la rubrique « Produits non liés à la générosité du public » s'élèvent à 134 k€ (produits divers, cartes caritatives).

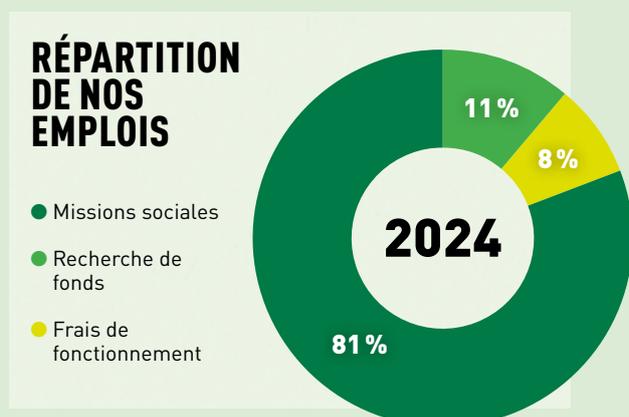
Les subventions et autres concours publics représentent 463 k€.

Les reprises sur provisions et dépréciations s'élèvent 53 k€ et l'utilisation des fonds dédiés antérieurs à 790 k€.

Les charges par destination

Ces dépenses sont ventilées par fonction, selon les grandes catégories suivantes :

- missions sociales : 4 602 k€ ;
- frais de recherche de fonds : 613 k€ ;
- frais de fonctionnement : 430 k€ ;
- les provisions et dépréciations : 182 k€.



La définition des missions sociales est conforme à l'objet statutaire de l'association qui est d'apporter une aide aux enfants défavorisés pour leur permettre de devenir des adultes autonomes et responsables.

Le déficit

Le déficit sur l'exercice 2024 est de 115 k€.

Les contributions volontaires

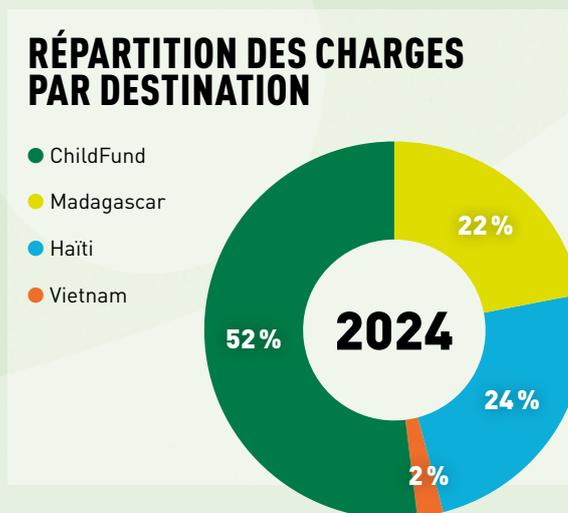
Les contributions volontaires en nature de nos bénévoles sont évaluées à 28 k€, les prestations de services reçues sont, quant à elles, évaluées à 99 k€.

EN CONCLUSION

L'association poursuit ses efforts afin d'agir le plus efficacement possible pour répondre à nos différents contributeurs, qu'ils soient parrains ou bailleurs de fonds, dans un souci d'efficacité et de transparence.

Elles se définissent par :

- la sensibilisation du public aux besoins et droits des enfants des pays en développement ;
- les actions engagées sur le terrain, qui sont définies et mises en œuvre avec les populations bénéficiaires, soit directement avec nos équipes, soit au travers de partenariats locaux gérés, pour certains, par les membres de notre réseau ChildFund Alliance.



**RETROUVEZ
L'INTÉGRALITÉ DU
RAPPORT FINANCIER
SUR NOTRE SITE**

[UNENFANTPARLAMAIN.ORG](https://unenfantparlamain.org)



voix **respè** espoir éducation
freedom sự đoàn kết **avenir**
solidarité **droits** tương lai
générosité **engagement** respect
grandir ankizy **participation**
autonomie **enfants** lavni
patisipasyon pwoteksyon **rights**
child **futur** **hoavy**
đứa trẻ **firaisan-kina**



Éditeur de la publication : Un Enfant par la Main – 2, boulevard Albert-1^{er} – 94130 Nogent-sur-Marne
Directeur de la publication : Alain Gibert • Coordinatrice éditoriale : Lisa-Marie Gaspar
Rédacteurs : Chloé Baur, Olivier Chesnais, Marine Cuinat, Lisa-Marie Gaspar, Chantal Gautier, Vanessa Quintero, Johanne Tallec et Carolina Tridapalli
Crédit photos : Un Enfant par la Main • Secrétaire d'édition et de rédaction : Emmanuel Cauchois (Le Style de l'ours) • Maquettiste : Émilie Caro (EI)
Parution : juillet 2025

À consulter sur unenfantparlamain.org et à partager dans votre entourage.